La Minerve,

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL, LITTERAIRE, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

VOL. XXXIX. EDITION QUOTIDIENNE. MONTREAL, B.-C., VENDREDI MATIN, 19 OCTOBRE 1866 No. 85.

Acte concernant la faillite 1864.

Province du Canada, }
District de Montréal. }

Dans la Cour Supérieure.

Dans l'affaire de
ST. JULIEN & McKEOGH, FAILLIS.

AVIS est par les présentes donné que le DIX-SEPTIEME jour de DECEMBRE prochain, à DIX heures du matin, ou aussitôt que conseil pourra être entendu, le soussigné fera application à la dite Cour pour obtenir une décharge sous l'acte susdit.

J. J. CURRAN,
Procureur *ad litem* des Faillis.

Montréal, 28 septembre 1866—18 dm

Acte concernant la Faillite, 1864

ALEXANDER BUNTIN, de la Cité et District de Montréal, marchand, y faisant affaire sous les nom et raison sociale de Alexander Buntin,

Demandeur.

vs.

WILLIAM B. CORDIER et ROBERT W. BROWN, tous deux de Montréal susdit, Editeurs, (Publishers) et associés, y faisant affaires comme tels à Montréal susdit, sous les nom et raison sociale de W. B. Cordier & Compagnie,

Défendeurs.

Un bref de Saisie a émané en cette cause.

T. BOUTHILLIER,
Sherif.

Montréal, quatrième jour d'Octobre 1866. 24

Acte concernant la faillite, 1864

DAVID LEWIS et WILLIAM FREDERICK KAY, tous deux de la cité et du district de Montréal, marchands et associés, commerçant comme tel, sous le nom ou raison sociale de "Lewis, Kay & Compagnie,"

Demandeurs.

vs.

CHARLES L. COTÉ et CHARLES TOUSSAINT COTÉ, tous deux de Québec, dans le district de Québec et Louis-Napoléon Catellier, de Montréal susdit, tous commerçants, ci-devant associés, commerçant comme tels à Montréal susdit et à Québec susdit, sous le nom ou raison sociale de "Côté et Catellier,"

Défendeurs.

Un bref de Saisie a émané en cette cause.

T. BOUTHILLIER,
Shérif.

Montréal, sixième jour d'octobre 1866. 35

Acte concernant la Faillite, 1864

Dans l'affaire de
JOSEPH CURRIGAN, Commerçant, Montréal, FAILLI

Les Créanciers du Failli sont par le présent notifiés qu'il a fait une cession de ses biens et effets en vertu de l'Acte ci-dessus, à moi, syndic soussigné, et ils sont requis de me fournir sous deux mois de cette date, des états de leurs réclamations, spécifiant les garanties qu'ils possèdent, s'ils en ont, et leur valeur, et s'ils n'en ont pas, mentionnant le fait, le tout attesté sous serment, avec les pièces justificatives à l'appui de ces réclamations.

T. S. BROWN,
Syndic Officiel.

Montréal, 2 octobre 1866. ds 25

Acte concernant la faillite, 1864

Dans l'affaire de
JAMES HAMILTON WRIGHT, de Sorel, marchand, FAILLI.

Les Créanciers du Failli sont par le présent notifiés qu'il a fait une cession de ses biens et effets en vertu de l'acte ci-dessus, à moi, Syndic soussigné, et ils sont requis de me fournir sous deux mois de cette date des états de leurs réclamations, spécifiant les garanties qu'ils possèdent, s'ils en ont, et leur valeur, et s'ils n'en ont pas, mentionnant le fait, le tout attesté sous serment, avec les pièces justificatives à l'appui de ces réclamations.

T. S. BROWN,
Syndic Officiel.

Montréal, 26 septembre 1866—27 ds

Acte concernant la faillite, 1864

Dans l'affaire de
Dame THEODOSIA COXHEAD, épouse de James Hamilton Wright, de Sorel, marchande publique, FAILLIE.

Les créanciers de la Faillie sont par le présent notifiés qu'elle a fait une cession de ses biens et effets en vertu de l'acte ci-dessus, à moi, Syndic soussigné, et ils sont requis de me fournir, sous deux mois de cette date, des états de leurs réclamations, spécifiant les garanties qu'ils possèdent, s'ils en ont, et leur valeur, et s'ils n'en ont pas, mentionnant le fait, le tout attesté sous serment, avec les pièces justificatives à l'appui de ces réclamations.

T. S. BROWN,
Syndic Officiel.

Montréal, 26 septembre 1866—27 ds

Acte concernant la faillite, 1864

Dans l'affaire de
LOUIS GAUTHIER, HENRI GAUTHIER, JEAN-BAPTISTE BROUSSEAU, tous de la cité de Montréal, faisant affaires sous la raison sociale de Gauthier, Frère & Compagnie, FAILLIS.

Les Créanciers des Faillis sont par le présent notifiés qu'ils ont fait une cession de leurs biens et effets en vertu de l'Acte ci-dessus, à moi, Syndic soussigné, et ils sont requis de me fournir, sous deux mois de cette date, des états de leurs réclamations, spécifiant les garanties qu'ils possèdent, s'ils en ont, et leur valeur, et s'ils n'en n'ont pas, mentionnant le fait, le tout attesté sous serment, avec les pièces justificatives à l'appui de ces réclamations.

T. S BROWN,
Syndic Officiel.

Montréal, 11 octobre 1866—30 ds

Acte concernant la faillite, 1864

Dans l'affaire de
JAMES MAVOR, de Montréal, FAILLI.

AVIS est par le présent donné que le Failli a produit à mon bureau un acte de composition et de décharge exécuté par ses créanciers, et que s'il n'est pas fait d'opposition au dit acte de composition et de décharge dans l'espace de six jours juridiques après la dernière publication de cet avis, le Syndic soussigné agira sur le dit acte de composition et de décharge, d'après les conditions qu'il renferme.

A. B. STEWART,
Syndic.

Montréal, 12 octobre 1866—30 ds

LOT DE TERRE A VENDRE.

Un LOT DE TERRE de 100 acres en bois avec une sucrerie, dans la paroisse de Ste. Agathe-des-Monts, comté de Terrebonne. Conditions faciles. S'adresser au propriétaire soussigné, J. O. MAILLOUX, au Bureau de *La Minerve*

5 sept.—901

Acte concernant la faillite, 1864

Dans l'affaire de
ADOLPHE PAYETTE, commerçant, Montréal, FAILLI.

Les créanciers du failli sont par le présent notifiés qu'il a fait une cession de ses biens et effets en vertu de l'acte ci-dessus, à moi, Syndic soussigné, et ils sont requis de me fournir, sous deux mois de cette date, des états de leurs réclamations, spécifiant les garanties qu'ils possèdent, s'ils en ont, et leur valeur, et s'ils n'en ont pas, mentionnant le fait, le tout attesté sous serment, avec les pièces justificatives à l'appui de ces réclamations.

T. SAUVAGEAU,
Syndic Officiel.

Montréal, 15 octobre 1866—32 ds

Résidence Suburbaine à Vendre

Cette BELLE PROPRIÉTÉ dans le dans le Faubourg St. Antoine, et sur la Rue Dorchester Ouest, connue sous le nom de ROSE PRÉ, ci-devant la demeure de feu GEORGE DESBARATS, Ecuier. Le terrain a 470 pieds d'extrême profondeur, sur une largeur de 330 pieds, et contient plus de 110,000 pieds en superficie. La Maison est en pierre de taille, à deux étages, rez-de-chaussé et mansardes, 54 pieds sur 50, Jardin d'Hiver 50 x 24, Serres Chaudes pour Raisin, etc., 119 x 18, Etables, Remises, etc. Le Jardin est parsemé d'arbres fruitiers en pleine vigueur, et les Vignes produisent des récoltes abondantes. Le site est un des plus beaux de l'Ile de Montréal, et le tout forme une des Résidences les plus complètes et désirables des environs de Montréal.

Les personnes qui désireront visiter cette Propriété, dans l'intention d'acheter, sont priées de s'adresser, ainsique pour autres renseignements,

D. R. STODART,
Courtier, Agent, etc.
48, Grande Rue St. Jacques

7 fév. j—125

Du Steamer "Chaudière," de Londres.

DIRECTEMENT DE CROSSE & BLACKWELL

Un assortiment de choix d'EPICERIES GENERALES et des PRIMEURS de la saison, comprenant:

Marinades assorties, variantes, marinades orientales du Capt. White, marinades des Indes Orientales et Occidentales, champignons marinés, champignons fraichement cueillis, coqs de bruyère truffés, pois verts, fèves vertes; Soupes—Ox Tail, Julien, Mock Turtle, légumes; Café essence, essences assorties; Gelées—groseilles noires et rouges, gelée d'orange, ananas; Ortolans en boites, gelée d'amende, gelée de noyau, madère; Confitures—groseilles, fraises, framboises, reine Claude, prunes, ananas, saucisse de Boulogne; Olives—d'Espagne et de France, ananas complets en boite pour dessert, fromage de Parme, fromage Stilton, fromage Queen's arm.

Dindes sauvages, poules des Prairies et cailles, attendues tous les jours chez

DUFRESNE & McGARITY.

8 octobre—25 r

Société DE CONSTRUCTION CANADIENNE DE MONTREAL

Ouverture d'une Nouvelle Classe.

CLASSE L.

Un grand nombre de personnes ayant manifesté le désir de prendre de nouvelles Actions dans le Fonds Capital de cette Société, les Directeurs ont résolu d'ouvrir une NOUVELLE CLASSE, devant commencer le premier LUNDI d'OCTOBRE prochain.

Le succès croissant obtenu chaque année par cette Société, et surtout le grand nombre d'Actions prises au mois d'Avril dernier, dans la classe K (cette classe étant la plus nombreuse de toutes celles ouvertes depuis la fondation de la Société), et les profits réalisés pendant l'année courante, qui s'élèvent à audelà de 14½ par cent, permettent d'espérer que cette nouvelle Classe sera encore plus nombreuse que les précédentes.

Le Livre de Souscription pour cette nouvelle Classe est maintenant ouvert au Bureau de la Société, No. 42, Rue St. Vincent.

L. A. JETTÉ,
Secrétaire-Trésorier.

Montréal, 25 sept. 1866. j c 14

BUREAU DE LA Compagnie d'Assurance Mutuelle CONTRE LE FEU DE LA Cité de Montréal.

Les Membres de cette Compagnie sont notifiés qu'une Répartition à TROIS POUR CENT a été déclarée sur leurs Billets de Prime consentis à la dite Compagnie pour l'année finissant le second Lundi d'Octobre 1866, et que la dite Répartition est maintenant due et payable au Bureau de la dite Compagnie, No. 2 Rue St. Sacrement, Montréal, sans délai.

Par ordre du Bureau,

ANT. COMTE,
Secrétaire-Trésorier.

Montréal, 10 octobre 1366 qs c 27

COMPAGNIE D'Assurance Mutuelle contre le Feu DE LA CITE DE MONTREAL.

DIRECTEURS:

BENJ. COMTE, Ecr., Président;

HUBERT PARÉ, Ecr., ANDRÉ LAPIERRE, Ecr., ALEXIS DUROND, Ecr., F. X. ST. CHARLES, Ecr. | LOUIS COMTE, Ecr., F. J. DURAND, Ecr., R. A. R. HUBERT, Ecr., J. C. ROBILLARD, Ecr.

La plus économique de toutes les Compagnies d'Assurance est, sans contredit, la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA CITE. Ses taux sont de moitié moindres que ceux des autres Compagnies en général. Elle offre toutes les garanties possibles de sûreté. Son but est de réduire de plus en plus le coût d'assurance pour Propriétés en cette Cité. Il est donc de l'intérêt des Citoyens d'encourager cette Institution si utile et si florissante.

Le Bureau de la Compagnie est au No Rue St. Sacrement.

ANT. COMTE
Secrétaire.

215 c

POISSON BLANC

EN DEMI-QUARTS, A VENDRE PAR

Kirwood, Livingstone & Cie,

27—ds k No. 503, Rue St. Paul.

AVIS AUX MUSICIENS.

Musique à moitié Prix,

MM. LABELLE et RODIER

Ont l'honneur d'annoncer au public qu'à dater de SAMEDI prochain, le 20 courant, ils vendront à leur magasin,

247, rue Notre-Dame,

TOUT LEUR

FONDS DE MUSIQUE,

COMPRENANT

Tous les plus beaux morceaux de Musique Sacrée et Profane D'EUROPE ET DES ETATS-UNIS.

☞ Les Maisons d'Education feront bien de profiter de cet avantage, qui durera QUINZE JOURS seulement.

16 octobre. ds 32 E k

RESTAURANT DELMONICO, Rue Notre-Dame, 300 et 302,

(Presque en face du Terrapin.)

M. E. LAPORTE,

CUISINIER FRANCAIS.

Vient d'ouvrir un ETABLISSEMENT de PREMIÈRE CLASSE et sur le pied des Grands Cafés Parisiens.

M. LAPORTE ayant l'avantage d'offrir toutes les délicatesses de la cuisine française et étant avantageusement connu à Montréal comme cuisinier de première classe, espère que les citoyens voudront bien patronniser son établissement, le seul de ce genre en Canada.

Lunch, de midi à 3 heures, au comptoir, bière, viande, etc, pour 12½ centins.

Déjeuner, Lunch et Diner à 6 heures, pour $3.50 par semaine.

16 octobre. 32

Pharmacie Jacques-Cartier

GLOBENSKY, FILS & Cie,

21—PLACE JACQUES-CARTIER—21

Les soussignés informent le public qu'ils ont ouvert une PHARMACIE où ils auront toujours un assortiment complet de Drogues, Parfumeries, Médecines Brevetées, Brosses à Cheveux et à Dents, Peignes, &c, &c. Ils espèrent, par la qualité et le prix de leurs marchandises, mériter l'encouragement public.

B. GLOBENSKY, M. D.,
CHS. P. L. DE MARTIGNY,
B. J. A. GLOBENSKY.

Montréal, 1er juin 1866.

Les soussignés informent aussi le public qu'ils sont les seuls Pharmaciens qui vendent le fameux SIROP PECTORAL DU Dr. GLOBENSKY pour toutes espèces de Toux, Rhumes, Asthme, Bronchites, Coqueluche Consomption et Vomissement de Sang des Poumons.

On peut voir par ce qui suit l'infaillibilité de ce Sirop:

(Extrait d'une lettre du Rév. J. A. Devine, M. A.)

Mon cher Docteur,

C'est un sensible plaisir pour moi de pouvoir reconnaître l'habileté de votre traitement pour mon affection des Bronches. Enracinée qu'elle était chez moi depuis plusieurs mois avant de me placer sous vos soins, je suis certain que vous serez heureux d'apprendre que vous avez accompli chez moi une cure complète.

Je suis, mon cher Docteur,
Votre ami reconnaissant,
J. A. DEVINE, M. A.,
1241, Rue Dorchester, ouest.

Montréal, 17 sept. 1865.

(A Messieurs Globensky, Fils & Cie.)

Messieurs,

Je crois de mon devoir, dans l'intérêt public, de dire ici qu'il y a déjà plusieurs années je fus pris d'une maladie de poitrine accompagnée de crachement de sang et de matières, qui me fit souffrir pendant dix ans, sans que j'eusse jamais pu obtenir de soulagement efficace quoique je fusse traité par les premiers hommes de l'art.

En 1863, je me mis sous les soins du Dr. Globensky et je suis heureux de reconnaître que je commençai immédiatement à me sentir beaucoup mieux et après quelques mois je fus complètement guéri. Je jouis maintenant d'une santé parfaite et c'est avec reconnaissance que je puis dire que je dois au Dr Globensky le bienfait de la vie et le pouvoir de vaquer à mes affaires comme par le passé.

Je suis, Messieurs,
Votre obt. serviteur,
F. X. SAUCIER,
Marchand de fleur,
No. 179; Rue des Commissaires.

Montréal, 17 mai 1866.

(Au Dr. Globensky, Montréal.)

Mon cher Docteur,

J'ai beaucoup de plaisir à vous dire qu'ayant été attaqué d'une maladie de poitrine dont je souffris pendant neuf ans, et qui me faisait éprouver une grande difficulté à respirer et un enrouement qui m'empêchait de parler pendant des mois entiers, je suivis votre traitement pendant quelque temps et je fus radicalement guéri.

Je demeure, avec reconnaissance,
Votre obt. serviteur,
RÉMI PRÉVOST, J. P.,
Marchand de fleur,
Rue St. Laurent

Montréal, 25 mai 1865.

(A Messieurs Globensky, Fils & Cie.)

Messieurs,

Je certifie avoir été guéri dans l'espace de deux jours d'un rhume tenace que j'avais depuis deux mois et qui était encore dans toute sa vigueur, avec une petite bouteille du *Sirop Pectoral du Dr. Globensky*, qui ne m'a coûté que 60 centins.

T. LAVBERT, Thaumaturge,
114 et 116, Rue Notre-Dame

Montréal, 2 juin 1866.

Ce Sirop est à vendre chez

Globensky, Fils & Cie.,
21, PLACE JACQUES-CARTIER.

Prix:—Une grande bouteille..... $1.00
Une demi-bouteille..... 0.60

☞ Réduction considérable pour les Marchands.

6 juin. a 242

Détruisez vos Insectes,

PUNAISES, COQUERELLES, BARBEAUX MITES, CHENILLES, PUCERONS VERTS DES FLEURS, ARAIGNÉES, MOUCHES, etc, etc.

MORT AUX RATS ET SOURIS

AVEC L'INSECTICIDE - VICAT,

Qui n'est pas poison pour l'homme ni pour les animaux.

PRIX DE L'INSECTICIDE..... 25 CENTS.
Prix de la mort aux Rats..... 25 *Cents.*

Chez M. E. H. DOUCET, Rue Craig, No. 185, Montréal

24 avril. 189—ank E

Salon Royal de Billard et de Boules

203 ET 301, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL.

Cinq des Tables Phelan de Première classe.

— AUSSI —

QUATRE ALLÉES DE PREMIÈRE CLASSE POUR BOULES.

Henry McVittie,

PROPRIÉTAIRE.

14 août. 232 tm k

Les Steamers de la Malle de la Compagnie de la Rivière Ottawa, 1866.—De MONTRÉAL à OTTAWA, tous les jours (excepté les Dimanches), arrêtant à Ste. Anne, Como, Hudson, Pointe-aux Anglais, Rigaud, Carillon, Pointe Fortune, Grenville, L'Original, Majors Brown's O'Brien's, Thurso, Buckingham.

Les magnifiques Steamers rapides PRINCE OF WALES, Capt. G. W. Shepherd, QUEEN VICTORIA, Capt. A Bowie.

Un convoi laisse le Dépôt de la rue Bonaventure, tous les matins, (excepté les dimanches) à SEPT heures, pour opérer une jonction à LACHINE, avec le Steamer *Prince of Wales* (déjeuner) pour Carillon, passant par le Lac St Louis, les Rapides Ste. Anne et le Lac des Deux Montagnes.—De Carillon par le chemin de fer, on se rend à Grenville pour prendre le steamer *Queen Victoria* (diner) pour la Cité d'Ottawa.

Pour descendre, le steamer *Queen Victoria* laisse Ottawa à 6.30 a m et les passagers arriveront à Montréal à 4 30 p. m.

Le confort et l'économie de cette ligne ne sont surpassés par aucune autre tandis que la route passe par les districts les plus pittoresques du Canada, et est la plus favorable aux touristes.

Les personnes qui désirent faire un voyage de plaisir peuvent se procurer des billets de Montréal à Carillon, bons pour un jour, au prix d'un passage.

Les passagers pour les célèbres sources de Caledonia seront débarqués à L'Original Express tous les jours du bureau à Ottawa et aux débarcadères intermédiaires. On peut se procurer des billets simples, de retour et d'excursion pour Ottawa et les ports intermédiaires au bureau de la Bâtisse Mercantile Library, rue Bonaventure, (presque vis-à-vis la salle Bonaventure) ou à bord des steamers.

On peut se procurer des billets simples et de retour pour Ottawa au dépôt de la rue Bonaventure.

R. W SHEPHERD.

11 mai 203 xk

Chasses et Courses au Clocher Militaires de Montréal.

COMMISSAIRES:

Major-Gén. l'Hon. J. Lindsay
Hon. M. Laframboise
Col. Bell, V. C., 23me Fusiliers R. W.
Lt.-Col. Pipon, A. R.
J. H. Daly, Ecr.
H. Hogan, Ecr.
Son Honneur le Maire
C. J. Brydges, Ecr.
Col. Fane, 23e K. O. B.
A. W. Alloway, Ecr
J. Hikson, Ecr.
G. Stephens, Ecr.
Lt.-Col. Boucher, V.C., Brig des Carabiniers
Capt. Clarke, 13me Hussards.

PREMIER JOUR, LUNDI, LE 29 OCTOBRE COURANT

I.—GREEN STEEPLE CHASE.

Un enjeu de $10, outre $150, pour environ trois milles d'une campagne propre à la chasse, pour les chevaux qui n'ont jamais gagné une course aux barrières ou course au clocher, et ont été régulièrement dressés à la chasse aux renards, accompagnés de meutes. Ils devront appartenir *bonâ fide* à des messieurs prenant part à la chasse. Ils devront aussi être montés par eux. Poids, 9 st. 7 lbs. à 11 st.

II.—LA COURSE AU CLOCHER MILITAIRE DE MONTREAL.

Environ deux milles de la course dite "Green," ouverte à tous les chevaux appartenant à la force régulière et volontaire avant le 1er août 1866. Ils devront être montés par des officiers.

DEUXIEME JOUR, JEUDI, LE 1er NOVEMBRE PROCHAIN.

I.—HUNT CUP.

Un enjeu de $20, outre $200. Environ 3 milles d'une campagne propre à la chasse. Pour les chevaux qui ont été régulièrement dressés à la chasse, accompagnés de meutes, durant la présente saison. Ils devront appartenir *bonâ fide* à ceux qui prendront part à la chasse. Ils devront aussi les monter. Poids, 11 stones et 7 lbs.

II.—OPEN STEEPLE CHASE.

Un enjeu handicap de $30, outre $200. La course est ouverte à tous chevaux. Le handicap sera déterminé par les commissaires. Les écuyers auront 5 lbs.

Les entrées pour le premier jour (comprenant les enjeux et les couleurs de distinction) doivent être adressées au Capt. HEALY, St. Lawrence Hall, le ou avant Samedi, le 27 Octobre, à 4 hs. P. M., et pour le second jour, le ou avant Mardi, le 30 Octobre, à 2 hs. P. M.

Le Handicap pour la course "Open" devra être déclaré à 6 hs. P. M le même jour.

Trois chevaux devront prendre part à la course, ou l'argent ajouté sera retiré.

La décision des Commissaires (ou de ceux qu'ils nommeront) sera dans tous les cas finale.

La première course, chaque jour, commencera à 1 heure P. M. précise.

R. C. HEALY, S. M.

Montréal, 8 octobre 1866—26

Portraits Photographiques.

On a enfin trouvé, à la Galerie Photographique Anglo-Américaine, une méthode qui permet de prendre et finir un portrait en quelques minutes; les portraits ne s'effacent pas ni deviennent tachés, et ils sont de fait indestructibles. Ils peuvent être pris lorsque le temps est sombre ou pluvieux, comme lorsque le soleil est brillant. Allez voir, et vous trouverez que l'on ne peut rien trouver de mieux dans la ville pour le prix. Des petits portraits, des ambrotypes de Brouton et des photographies peuvent être faits aux plus bas prix, à la satisfaction de tous, car on ne laisse pas sortir de la galerie des portraits dont on ne serait pas content. N'oubliez pas d'aller visiter la Galerie Photographique Anglo-Américaine, No 7, RUE BONAVENTURE.

1er septembre—298

BUREAU DE POSTE,
Montréal, 15 juin 1866.

Arrivée et Départ des Malles de Montréal.

MALLES.	DUE.	FERMER
Québec par bateau à vapeur	A M	5 30 P M
Québec par chemin de fer.	7.45 A M	7.00 P M
Route de la rive nord par terre	8.00 A M	1.30 P M
Sorel, Trois-Rivières, etc., par bateau-à-vapeur	7.00 A M	6.30 P M
Canada Ouest, convoi de jour [1]	10.45 P M	8.00 A M
Canada Ouest, convoi de nuit [2]	11.40 A M	7.00 P M
Laprairie	9.45 A M	2.30 P M
St. Jean, C. E., Napierville et Clarenceville	9.45 A M	7 45 A M
		2.30 P M
New-York, Boston, Buffalo, Troy, etc	9.45 A M	2.30 P M
St Hyacinthe, Richmond et Island Pond [3]	6.45 A M	6.00 A M
	1.45 P M	1.15 P M
Portland [4]	6.45 P M	7.00 P M
Chateauguay, Beauharnois et Huntingdon	11.00 A M	6.00 A M
	5.00 P M	
Lachine	9.15 A M	6.00 A M
	5.00 P M	2.00 P M
St. Rémi, Hemmingford et Plattsburg	11.00 A M	2.00 P M
Chambly	11.00 A M	6.00 A M
		3.00 P M
Longueuil	10.30 A M	2.00 P M
Contrecœur, Varennes et Verchères	.....	2.00 P M
St. Laurent, St. Eustache, Ste. Rose, Ste. Thérèse et St. Jérôme	6.30 A M	7.00 A M
Rigaud, Carillon, Grenville, et tous les bureaux sur la route d'Ottawa	2.00 P M	7.00 A M
Terrebonne, New Glasgow	5.00 P M	6.00 A M
St. Jean, N.-B., Halifax et Ile du P. E., via Portland	5.00 P M	7.00 A M
tous les Mard. Jeudi et Sam	.....	7.00 P M
Do via Boston, tous les quinze jours, par la ligne Cunard		

[1] Sacs du conducteur ouvert jusqu'à 8.50 a m
[2] do do do 8.50 p m
[3] do do do 1 40 p m
[4] do do do 8.00 p m

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.

Toutes les malles ci-dessus partent tous les jours excepté le dimanche.

Les boîtes à lettres des rues sont visitées à 10.30 a m., 1.30, 6, et 9 p. m. Le dimanche, à 9 p. m

1866 1866

COMPAGNIE DES Vapeurs Oceaniques de Montreal

ARRANGEMENTS D'ETE.

Les passagers sont enregistrés pour Londonderry, Glasgow et Liverpool.

Les Billets de retour, sont accordés à des prix réduits.

La Ligne de la Malle de cette Compagnie se compose des vapeurs suivants de 1ère classe:

Moravian	2650 tons	..	Capt. Aiton
Austrian		..	en construction
Nestorian		..	do
Peruvian	2600 "	..	Capt. Ballantine
Hibernian	2434 "	..	Lt. Dutton, RNR
Belgian	2400 "	..	Capt. Brown
Nova-Scotian	2350 "	..	Capt. Wylie
North-American	1780 "	..	Capt Kerr
Damascus	1690 "	..	Capt. Watt

Transportant les Malles du Canada et des E.-U (Partant de LIVERPOOL tous les JEUDIS et de QUEBEC tous les SAMEDIS durant la saison, arrêtant à Loch Foyle (Londonderry) pour recevoir à bord et mettre à terre les Malles et Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse.)

Et leur LIGNE de GLASGOW, composée des Steamships suivants:

St. David	1650 tons	..	Capt. Aird
St. Andrew	1432 "	..	Capt. Scott
St. George	1358 "	..	Lt Smith, R.N.R.
St. Patrick	1207 "	..	Capt. Trocks

Voyageant entre le Clyde, Québec et Montréal (touchant à Kingstown, Dublin, pour prendre les passagers) à des intervalles réguliers durant la saison navigable du St. Laurent.

LIGNE DE LIVERPOOL—DE QUEBEC:

Nova-Scotian.....Samedi, 13 Oct.
Hibernian.....Samedi, 20 Oct.
Belgian.....Samedi, 27 Oct.
Peruvian.....Samedi, 3 Nov.
Moravian.....Samedi, 10 Nov.
Damascus.....Samedi, 17 Nov.
Nova-Scotian.....Samedi, 24 Nov.

Prix du passage de Québec à Londonderry ou Liverpool:

CABINE..... $70 et $80
(Suivant les accommodements.)
ENTREPONT..... $25

Les Cabines ne sont pas retenues à moins d'être payées d'avance.

Un Chirurgien d'expérience est à bord de chaque vaisseau.

Pour fret et autres particuliarités, s'adresser à

H. & A. ALLAN,
Coin des rues Youville et de la Commune
21 Montréal.

MAGASIN DE CONFISERIES, COIN DES RUES St. Laurent et Craig, 517.

Le soussigné informe le public qu'il a ouvert un MAGASIN DE CONFISERIES au No. ci-dessus. Outre les Patisseries, Bonbons, Glaces, Sirops, Soda, &c., qu'il aura constamment, il pourra toujours préparer, à demande, une foule de mets délicieux.

Ayant travaillé à Paris, aux ambassades d'Angleterre, de Prusse et d'Autriche, et de plus ayant été employé comme cuisinier au ministère de la maison de l'Empereur, il est parfaitement qualifié pour se charger des Dîners et Soirées à la ville. Il espère que ces titres lui vaudront la confiance du public qu'il s'efforcera de toujours mériter.

FREDERIC GROSSTEPHAN,
Ex-Cuisinier du St. James Club

26 juillet—266

Compagnie du Richelieu

Ligne Journalière de Vapeurs de la Malle Royale

ENTRE MONTREAL ET QUÉBEC.

Le Vapeur *QUEBEC*, Capt. J. B. LABELLE, partira du Quai Richelieu pour Québec CE SOIR, à six heures, arrêtant aux ports intermédiaires

PRIX DU PASSAGE:

Première Classe..... $2.50
(Repas et lits ouverts dans la chambre des Messieurs inclus.)

Seconde Classe..... $1.00

Les billets de passage seront vendus au Bureau sur le Quai. Les Cabines ne seront retenues qu'en prenant les billets au Bureau.

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un connaissement, spécifiant la valeur, ne soit signé à cet effet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau, 203, Rue des Commissaires.

J. B. LAMÈRE,
Agent Général.

Bureau de la Compagnie du Richelieu, Montréal, 9 oct. 1866.

COMPAGNIE DE NAVIGATION INTERIEURE DES VAPEURS CANADIENS,

LIGNE

DE LA MALLE ROYALE

ALLANT A

BEAUHARNOIS, CORNWALL, PRESCOTT, BROCKVILLE, GANANOQUE, KINGSTON, COBOURG, PORT HOPE, DARLINGTON, TORONTO, ET HAMILTON.

EN DROITE LIGNE SANS TRANSBORDEMENT.

Le magnifique vapeur BANSHEE, Capt. Farrell, laissera le Bassin du Canal à 9 h. A. M. et Lachine à l'arrivée du convoi laissant la station Bonaventure à midi ce jour (Vendredi), pour HAMILTON et les ports intermédiaires, en connexion à Prescott et Brockville avec les chemins de fer pour Ottawa, Kemptville, Perth, Arnprior, etc, et à Toronto et Hamilton avec les différentes routes de chemin de fer et de steamers pour les chûtes Niagara, Buffalo, Collingwood, London, Stratford, Sarnia, Chatham, Détroit, Chicago, Milwaukee, Galena, Baie Verte, St. Paul, etc.

Les arrangements de cette ligne sont les plus complets et les avantages offerts aux voyageurs supérieurs.

☞ Le fret peut être pris aux plus bas prix et on donnera des billets jusqu'au chemin de fer du Great Western.

Pour des billets ou autre information, s'adresser à D. McLEAN, aux Hôtels, à PETER FARRELL, au Bureau du Fret, Bassin du Canal, ou au Bureau, Grande Rue St. Jacques

ALEX. MILLOY, Agent.

Montréal, 19 octobre 1866—258

ARGENT A EMPRUNTER.

LE Soussigné désirant faire un emprunt de **$1,000**, afin de liquider les affaires de la succession de feu P. Malot, écr, de Beloeil, offre des premières hypothèques sur des propriétés de valeur, des créances hypothécaires à courte échéance, et 8 par cent d'intérêt payable tous les six mois. On acceptera n'importe quels montants qui ne seront pas au-dessous de $500.

J. B. BROUSSEAU,
Avocat.
No, 53, Petite rue St. Jacques.

29 sept. 18

Dr. BELLE

CHIRURGIEN-DENTISTE,

No. 471, RUE CRAIG, No. 471

(*Vis-à-vis le Champ-de-Mars.*)

14 mai—a 205

AUX INGENIEURS, FONDEURS, &c., &c., &c.

USINE DE SOREL POUR LA FABRICATION DES MACHINES SOREL.

L'Usine pour la fabrication des machines, la Fonderie et la Boutique de forge et de modèles sont à vendre à des CONDITIONS LIBÉRALES par VENTE PRIVÉE, avec le loyer des bâtisses et du quai pour un terme de TROIS ANS du premier de MAI dernier, avec le privilége de louer de nouveau pour un temps plus long.

C'est une bonne occasion pour les personnes qui désirent s'établir dans une bonne localité où il n'y a pas de compétition, et où il se fait beaucoup d'ouvrage. Il y a plus de steamers qui passent l'hiver à Sorel que dans tout autre hâvre du Canada. Ce fait recommande de lui-même L'USINE DE SOREL POUR LA FABRICATION DES MACHINES aux personnes qui désirent commencer des affaires, vu que l'usine peut être mise en opération à très peu de frais, toutes les boutiques ayant fonctionné jusqu'à l'automne dernière. Il y a un engin à vapeur et une bouilloire en bon ordre pour faire agir les mouvements de l'Usine aux Machines et de la fonderie. Les Ingénieurs qui viendraient ici pourraient contracter pour des ouvrages dans tout le Canada; ils auraient l'avantage de la co-opération de MM. McCarthy, constructeurs de navires, et naturellement aucune personne éloignée ne pourrait faire une compétition heureuse pour la fabrication des engins et des bouilloires des vaisseaux avec des personnes sur les lieux.

Nous pouvons ici faire remarquer que la propriété de la Fonderie a un quai sur la rivière Richelieu de deux cent cinquante pieds, et ce quai est loué pour le moment pour plus que le loyer annuel du quai et des bâtisses de la Fonderie ensemble, de sorte que les personnes qui achèteraient l'Usine complète, pourraient vivre sans payer de loyer pendant les trois années prochaines. Ici on peut faire les affaires avec une grande économie.

TRAVAIL A BON MARCHÉ,
BOIS DE CHAUFFAGE A BON MARCHÉ
SABLE A BON MARCHÉ pour la Fonderie,
LOYER A BON MARCHÉ,
MOYENS FACILES D'EXPÉDIER et de RECEVOIR le Fret par le fleuve,
TAXES LÉGÈRES, purement nominales.

Ce sont des avantages que ne possède à un aussi haut dégré aucune autre cité ou ville du Canada, et ils sont bien dignes de la sérieuse considération des personnes qui sont engagées dans la fabrication des engins et dans l'envoi des marchandises; car ce quai est le seul qui ne soit pas entre les mains de deux corporations, et c'est certainement le seul quai accessible aux vaisseaux se rendant de Québec à Montréal. C'est à ce quai que les steamers de l'ancienne compagnie ont arrêté pendant plus d'un quart de siècle.

Pour plus de détails, s'adresser à

W. P. BARTLEY & CIE.
USINE DU ST. LAURENT POUR LA FABRICATION DES MACHINES, Montréal.

4 août 1866.—274.

AVIS

Malle Royale entre Quebec et les Provinces d'en Bas.

LE SUPERBE VAPEUR EN FER A HELICE

Lady Head,

CAPITAINE MARMEN,

LAISSERA le QUAI ATKINSON

Mardi, 23 Octobre courant,

A QUATRE HEURES P. M.,

POUR les PROVINCES d'en BAS

Touchant aux places ci-dessous, en allant et revenant:

BASSIN DE GASPÉ,
PERCÉ,
PASPÉBIAC,
DALHOUSIE
MIRAMICHI,
SHEDIAC et
PICTOU.

Tous les Bagages sont aux risques des propriétaires.

Passage payable et lit pris au Bureau.

Il ne sera pas pris de fret après 2 heures P. M. le jour du départ

Pour Fret et Passage, s'adresser à

F. BUTEAU,
Gérant,
Quai Atkinson, Rue St. Jacques, Québec

Québec, Octobre, 1866— 32

Formation de Société.

Les soussignés se sont associés et continueront les affaires faites par TURCOT & GIRALDI, sous les nom et raison de "Nelson, Laviolette & Giraldi"

WOLFRED D. E. NELSON,
J. G. LAVIOLETTE,
S. GIRALDI.

No. 252, Rue Notre-Dame.

Montréal, 8 sept. 1861—2

NOURRITURE ESSENTIELLE

CONCENTRÉE POUR

LES ENFANTS et LES MALADES,

Préparée par CHS. MARTIN, Montréal,

Analysée par M. Girdwood, Docteur en Médecine M. R. C. S. E.,

Approuvée et recommandée par les membres suivants de la Faculté de Médecine de cette ville: MM. A. Hall, Fraser, MacCallum

LA MINERVE.

VENDREDI MATIN, 19 OCTOBRE, 1866.

Télégrammes Privés

A *LA MINERVE.*

Toronto, 18 octobre.

Une dépêche reçue de Petrolia dit qu'une assemblée des intéressés dans la spéculation de l'huile, tenue hier, il a été résolu de ne pas vendre d'huile au-dessous de $3.50 par quart pendant 10 jours. Des comités doivent s'entendre avec les spéculateurs sur l'huile de Bothwell et Oil Spring, afin de fixer définitivement le prix à $4.50 par quart.

Les professeurs et les élèves de l'University College ont décidé d'ériger un mouvement dans la salle de convocation à la mémoire des trois memores de l'Université qui sont tombés sur le champ de Lime Ridge.

Deux conducteurs d'express sur la ligne de Buffalo et Lac Huron, chemin de fer du Grand-Tronc, nommés respectivement C. Hamilton et C. Lawn, ont été arrêtés hier et traduits devant le magistrat de police, à Brantford, sous accusation d'avoir soustrait le montant des billets de passage. Ils subiront leur procès aux assises de Brantford, qui auront lieu lundi prochain. Ils ont été admis à caution.

Rien n'est plus difficile que de faire comprendre au vaincu la véritable cause de sa défaite. Surtout si cette cause est de nature à blesser son amour-propre, on peut-être sûr qu'il refusera jusqu'à la fin de la reconnaître et de l'avouer.

Ainsi M. Doutre paraît déterminé à épuiser toutes les juridictions pour prouver à l'incrédule public qu'il n'y a pas de sa faute si Lamirande a été remis aux tribunaux français ; ou peut-être cherche-t-il, par ces interminables tracasseries, à se convaincre lui-même qu'il a fait son devoir et qu'il n'aurait pu obtenir davantage, lors même qu'il aurait mieux connu le droit international et la procédure ordinaire en ces sortes de procès

Il s'en prend à tout le monde de son échec judiciaire, lorsqu'il ne devrait s'en prendre qu'à lui-même. Au lieu de se morfondre en reproches et en accusations haineuses contre lord Monck, contre MM. Cartier et Langevin, contre MM. Pominville et Bétournay, contre MM. Ramsay, Bréhaut, Schiller, Payette, etc., etc., il ferait mieux de reconnaître que, par son ignorance il a donné à la partie adverse un occasion facile de mettre fin légalement à une contestation qui n'aurait pu être terminée aussi aisément, avec un avocat expérimenté et bien au fait de ses droits et de ses devoirs.

Comme nous l'avons déjà dit, il ne tenait qu'à M. Doutre de sauver Lamirande par une demande d'*habeas corpus* présentée à M. Drummond en cette célèbre nuit où ils errèrent ensemble de la prison à la gare et de la gare à la prison. Mais on dirait que la conspiration, fantastique qu'il découvrit en cette nuit là affecte la lucidité de son intelligence ainsi que celle de l'honorable juge qui l'a pris si chaleureusement sous sa protection. M. Doutre voyait partout les fantômes de ses adversaires, mais il ne lui vint pas à l'esprit qu'il avait à sa portée un moyen tout simple de prévenir le résultat de leurs démarches. Pendant ce temps-là le jugement de M. Brehaut qu'aucun autre jugement supérieur n'avait cassé était mis à exécution, et Lamirande partit pour la France. Voilà la faute que M. Doutre devait se reprocher, car elle est la seule vraie cause de son échec. Mais M. Doutre est plein de vanité, d'ambition envieuse, et il croit avancer ses affaires en rejetant sur d'autres une faute dont lu seul est coupable.

Du reste, il semble prendre goût au rôle qu'il joue aujourd'hui, il a toujours eu une prédilection prononcée pour lancer contre ses adversaires les accusations les plus graves en apparence et les moins fondées en réalité. Son parti lui a confié, à défaut d'autres fonctions plus honorables celle d'exécuteur des hautes œuvres. Quand la démocratie a résolu de perdre un homme, M. Doutre se charge de la besogne, et, à la première occasion, il imagine tout un compte de Barbableu contre le malheureux qui a encouru la disgrâce de sa coterie.

Toutefois, nous sommes convaincu que ses sourdes intrigues, ses déclamations injurieuses et ses témoignages assermentés auront encore moins de succès que n'en ont eu ses fameuses correspondances avec M. Delisle. Au fait, nos lecteurs que dans son long témoignage il ne cite aucun fait qui soit d'une nature compromettante, si ce n'est peut-être ce qu'il dit de Lord Monk. Encore a-t-il eu soin, le lendemain, de faire amende honorable à Son Excellence, et d'essayer par une fiction peu ingénieuse, que lui suggéra M. Drummond, de faire retomber sur les ministres ce qu'il trouvait répréhensible dans la conduite du gouverneur.

Cette fiction ne trompera personne. Si Lord Monk avait fait des promesses à M. Doutre, ses ministres étaient-ils tenus de le savoir ? Lorsqu'un gouverneur fait *personnellement* une promesse et croit ensuite devoir s'en affranchir, dira-t-on que cette faute est réversible sur ses ministres ?

L'enquête faite par les Grands Jurés n'a donc éclairci aucun fait nouveau, et nous n'avons de plus que le ridicule épisode de l'interrogatoire écrit soumis par les Jurés au Gouverneur Général, au Consul-Général de France, etc.

L'Institut-Canadien-Français nous promet pour ce soir une intéressante séance. M. Edouard Moreau, notaire, doit y lire un entretien sur *l'histoire de la conversation.*

Il y aura des siéges réservés pour les dames.

Assemblée en faveur des Incendiés de Québec.

Conformément à la proclamatian de Son Honneur le maire, il y a eu, hier après-midi, à la salle du Conseil-de-Ville, une assemblée des citoyens de Montréal, pour venir en aide aux incendiés de Québec. On remarquait parmi les assistants le rév. M. Truteau, V. G., le rév. M. Bayle, supérieur du séminaire de St. Sulpice, le rév. M. Rousselot, curé de la paroisse de Montréal, le rév. M. E. Moreau, chap. de chap. de c. at., le rév. M. Cordner, ministre anglican, Son Honneur le maire, M. Starnes, l'hon. M. Chauveau, MM. Pominville, Leblanc, Cherrier, Dorion, Chs. Glackmeyer, Holton, Alexander, etc.

Son Honneur le maire ouvrit l'assemblée en disant qu'il regrettait que si peu de monde se fut rendu à cette séance ; mais il s'expliquait cette absence par le fait que l'assemblée des marchands de Montréal se trouvait avoir lieu en même temps. Il s'étendit ensuite sur la question du malheur qui avait frappé nos compatriotes de Québec.

M. C. S. Cherrier, secondé par l'hon. M. Chauveau, a proposé la résolution suivante :

Que le désastreux incendie qui a eu lieu à Québec, dimanche le quatorze de ce mois, et par suite duquel des milliers de famille dans les faubourgs St. Roch et St. Sauveur se trouvent maintenant sans asile, doit exciter les plus vives sympathies et que les citoyens de Montréal se considèrent tenus de prendre immédiatement les mesures propres à venir au secours d'une si grande détresse. Adopté.

L'orateur, après avoir remarqué qu'une telle catastrophe se conciliait toutes les sympathies, dit: Si Québec a perdu son prestige comme capitale, elle en a conservé un que les âges ne pourront enlever ; c'est celui de berceau du Canada. Nos plus beaux souvenirs sont liés à l'existence de Québec. Montréal est devenue célèbre par ses générosités ; elle doit donc en cette circonstance toute spéciale faire plus que jamais, car noblesse oblige. Je n'en dis pas plus, parce que je dois être suivi par un orateur éloquent, qui, venant de Québec, pourra mieux parler de la calamité qui vient de la frapper.

L'hon. M. Chauveau prend alors la parole en anglais et explique que la partie incendiée aujourd'hui est précisément celle qui avait été épargnée en 1845. L'incendie de 1866, vu les circonstances, est plus désastreux que celui de 1845. Québec souffre déjà de la perte du siége du gouvernement. L'ouvrage de navires a manqué complètement cette année et un grand nombre d'ouvriers étaient déjà dans la misère. En troisième lieu, le feu de 1845 a eu lieu au mois de mai, tandis que celui de 1866 est en automne alors qu'on n'a plus le temps de rebâtir.

L'hon. M. Holton, propose, secondé par M. C. A. Leblanc :

Que les citoyens de Montréal se trouvent d'autant plus obligés de venir au secours de leurs frères de Québec dans cette circonstance, que la calamité qui les afflige est encore augmentée par la perspective d'un hiver rigoureux qui devra très prochainement accroître la détresse d'un si grand nombre de familles privées de toutes ressources.—Adopté.

M. Leblanc, en secondant cette proposition, suggère que les autorités religieuses ordonnent des quêtes dans les églises, disant que lorsqu'il s'agit de souscriptions, les personnes à la gêne ont honte d'offrir leurs noms, parce qu'elles ne peuvent donner assez.

M. Lyman trouve cette suggestion bonne ; mais il croit qu'il vaudrait mieux que la corporation prélevât une taxe uniforme sur toute la ville.

L'hon. M Dorion propose, secondé par le rév. M. Cordner,

Que Montréal, après ce qu'on y a fait pour d'autres localités affligées de semblables malheurs, et après les secours qu'une partie de ses habitants ont reçus dans de semblables circonstances, ne saurait manquer de sympathie pour une ville avec laquelle nous avons tant de rapports sociaux, rapports qui ont toujours été si agréables de part et d'autre et qui remontent aux premiers temps de l'histoire de la colonie.

M. Dorion fait observer qu'on a besoin surtout d'activité : Qui donne promptement donne deux fois. Quant au mode de contribution, il vaudra mieux en laisser la discussion au comité qui sera nommé. Il y a ici un citoyen de Québec, M. Scott, qui aimerait peut être à dire quelque chose.

M. Scott prend la parole et parle de la misère dans laquelle les incendiés sont plongés. Il accorde un tribut d'éloges aux hôpitaux et aux communautés religieuses qui ont donné l'hospitalité à un grand nombre. Je sais, dit-il, qu'il règne un certain mécontentement contre Québec, de ce qu'elle n'est pas préparée pour les incendiés. La chose est vrai, mais il y avait une lacune dans la loi. Notre maire actuel, qui est un homme d'une grande énergie, y a remédié, et l'on se disposait à agir activement quand l'accident est arrivé.

Proposé par le rév. M. Bayle, secondé par M. Atwater,

Qu'afin de remplir l'objet de cette assemblée, un comité général soit nommé, composé de Son Honneur le maire, de MM. les signataires de la réquisition pour cette assemblée, ainsi que des moteurs et secondeurs de ces résolutions, avec pouvoir d'ajouter à leur nombre et de nommer des sous-comités et de solliciter des souscriptions.

Proposé par M. le Grand-Vicaire Truteau, secondé par M. F. P. Pominville,

Que le comité qui vient d'être nommé soit autorisé à ouvrir et faire signer une liste de souscription et que les citoyens soient invités à y insérer leurs noms.

Il est alors résolu que le comité s'assemblera samedi à 3 heures.

ASSEMBLEE DE L'ASSOCIATION DE LA HALL AU BLE

La quatrième assemblée annuelle de la Halle au Blé a eu lieu hier après-midi à la Chambre de Comité de l'Association, rue St. Jean M. Robert Esdaile, Président de l'Association, était au fauteuil.

Le Président ouvrit la séance en félicitant les membres sur la prospérité toujours croissante de l'Association, et sur le confort qu'elle possède dans les nouvelles salles maintenant à sa disposition.

Lecture est ensuite donnée des procédés des deux dernières séances, qui sont approuvés. Le rapport annuel est ensuite présenté par le Comité de direction, et lu par le secrétaire M. Patterson.

Nous publierons ce rapport en entier dans notre numéro de demain.

NOUVELLES RELIGIEUSE.

Lundi dernier, trois sœurs de la Présentation de Marie sont allées ouvrir un nouvel établissement à St. Alexandre. Le curé du lieu, le Rev M. Desorcy, leur a fait don d'une magnifique propriété et nous avons lieu de croire que l'établissement va prospérer immédiatement.

On lit dans l'*Evénement* du 22 septembre :

" Le sentiment excellent, mais paradoxal, qui pousse l'homme à prendre le parti d'un coupable, a pris de singulières proportions à l'égard de Lamirande, et j'approuve des deux mains quelques lignes que lui consacre l'*Indépendance belge.*

"Lamirande, qui a quelque teinte de droit (on ne s'en douterait guère à sa conduite), s'occupe de rédiger lui-même un long mémoire qu'il doit faire imprimer et distribuer à ses juges, pour décliner leur compétence. Il montre une vive indignation de la façon dont il a été ramené d'Amérique. Il prétend qu'on n'a pas été délicat avec lui.

"Est-il bien sûr d'avoir lui-même donné l'exemple de la délicatesse ? Il est vraiment étrange que, de nos jours, un coupable dont le crime est avéré puisse trouver encore dans certaines législations des textes pour chercher à échapper à la justice. Il y a sous ce rapport solidarité entre les peuples."

A bons entendeurs, salut !

Cinquantième anniversaire de la prêtrise du Revd M. Joseph Crevier.

Le gai et prospère village, ainsi que le Collége de Ste. Marie de Monnoir, se livraient, mercredi dernier, à tous les transports de la joie la plus vive et d'un bonheur réel. On y célébrait le cinquantième anniversaire de la prêtrise du Rév. M. Joseph Crevier, ci-devant curé de St. Pie et actuellement retiré à Ste. Marie de Monnoir, chez son frère, M. le Grand-Vicaire Edouard Crevier. Il était beau de contempler ce vieillard vénérable, portant avec dignité la couronne de ses cheveux blancs et le fardeau de quatre-vingt-deux années de labeurs sur un front toujours majestueux et serein ; il était beau de le voir, ce noble et saint patriarche, promenant près d'un siècle au milieu des figures épanouies qui se pressaient autour de lui.

Le collége avait voulu fêter tout particulièrement le bienfaiteur auquel il doit une partie de son existence et disons-le, la reconnaissance lui avait donné une force et une énergie toutes surnaturelles pour lui faire célébrer ce remarquable anniversaire avec une pompe merveilleuse. Rien ne manquait à la démonstration. La joie pétillait dans le regard animé des nombreux élèves de l'institution, et l'entrain avec lequel l'on a dirigé la fête n'était égalé que par l'harmonie et le bon ordre qui n'ont pas, un seul instant, cessé de régner. Les citoyens du village ne s'étaient pas montrés ni moins empressés, ni moins actifs, et c'est à la combinaison d'efforts aussi louables des deux côtés que sont dus tout le succès et l'éclat de cette journée.

Un nombre considérable de prêtres était venu rehausser la fête et présenter leurs hommages au digne héros de la journée. On y remarquait : Sa Grandeur Mgr Charles Larocque, Evêque de St. Hyacinthe ; M. le Chanoine Fabre, de l'Evêché de Montréal ; les RR. MM. J. B. Bélanger, curé de St. Ours ; G. Huberdeau, Chambly ; Ed Lecours, St. Hyacinthe ; T. St. Aubin, St. George Henryville ; Am. Thibault, St. Hubert ; J. Soly, St. Jean-Baptiste ; J. B. Dupuis, jr., St. Sébastien ; J. J. Prince, Séminaire de St. Hyacinthe ; B. J. Leclaire, Stanbridge ; E. Durocher, St. Athanase ; J. C. Hotte, ancien curé ; J. Gaboury, St. Paul ; G. S. Derome, vicaire à Ste. Marie ; L. M. Deschamps, vicaire à Roxton ; J. E McDonald, secrétaire par int. Ev. St. Hyacinthe ; J. A. Nadeau, préfet du collége Ste. Marie ; J. Duhamel, vic. St. Mathias ; J. Jodoin, vic. St. Damase ; J. McAuly, curé de Granby ; J. B. Veroneau, St. Valerien ; N. Gauthier, Notre-Dame de Bonsecours ; P. E. Gendreau, Waterloo ; F. Z. Mondor, Magog ; Chs. Boucher, St Hilaire ; J. Hevey, St. Grégoire ; A. Lemay, Belœil ; A. B Dufresne, ass. curé Sherbrooke ; J. C. A. Desoyers, St Pie ; O. Desorcy, St. Alexandre ; J. B. Ponton, Directeur Collége Ste Marie ; J. O. Allaire, ass. St. Athanase ; M. Piette, St. Bruno ; Oct. Monette, St. Barnabé ; G. Marchesseau, Ste. Rozalie ; P. S. Gendron, Séminaire St. Hyacinthe ; F. X. Jeannotte, vic. Ste. Rosalie ; J. B. A. Guy, Ste. Marie ; J. Quinn, Sutton ; E. Germoin, Ste. Brigitte ; J. S. Taupier, Milton ; H. M. Balthasar, procureur du Collége Ste. Marie ; E. Poulin, curé Ste. Hélène ; G. Hardy, St. Mathias ; M. Provençal, St. Césaire ; M. Paré, L'Ange Gardien.

On ouvrit la fête par une messe solennelle, chantée par le Rév. M. Joseph Crevier lui-même assisté de son frère, le Rév M. E. Crevier, V. G. Diacre d'honneur : M le chanoine Fabre ; Assistant-Diacre d'honneur, le Rév. M. Prince ; Diacre d'office : le Rév. M A. Desnoyers ; Sous-Diacre, le Rév. M Jeannotte.

L'église de Ste. Marie, dont le vitrage pittoresque et gracieux produit un effet splendide, était richement ornée. De belles draperies se détachaient de la voûte en riantes ondulations ; la verdure se jouait autour des colonnes ; les jubés se cachaient sous de brillantes tentures ; des couronnes de fleurs se balançaient dans l'espace, et, chose plus précieuse pour celui que l'on célébrait, une foule immense de fidèles recueillis et heureuse encombrait la vaste enceinte sacrée, mêlant aux joyeux élans du cœur les douces prières de l'âme attendrie. Des sons graves et majestueux, descendant lentement de l'orgue, semblaient parcourir toute l'étendue de la nef et s'élever ensuite jusqu'au ciel, chargés des pieuses aspirations de l'assistance. L'orchestre du collége et des voix suaves et charmantes complétaient ce tableau touchant.

Sa Grandeur Mgr Larocque fit le sermon de circonstance, avec l'onction, l'éloquence et la largeur des vues qui le caractérisent.

Sa Grandeur prit pour texte : *Ego dixi : Dii estis, et filii Excelsi omnes. Vos autem sicut homines moriamini et sicut unus de principibus cadetis.* (Ps. LXXXI, v. 6 et 7). Avant d'aborder les commentaires, dit-il, sur ces paroles sacrées, je sens le besoin d'épancher mon cœur, ému au spectacle de joie et de gaieté présenté par la paroisse de Ste. Marie de Monnoir. Vous avez quitté vos occupations, peut-être même des travaux pressants, au milieu de la semaine pour accourir aux pieds des autels. Peut-il en être autrement pour les enfants de prédilection de Marie ? Comment n'être pas pieux, quand on est fils de Celle qui est la source de toutes grâces. Ah ! mes Frères, continuez à écouter les enseignements de la religion et à suivre ses pratiques. Tant que vous serez dociles à la parole de Dieu, que vous serez exacts à vous approcher des sacrements, que vous serez toujours empressés au bien de l'église, vous serez les dignes enfants de Marie.

Si nous nous attachons aux paroles déjà citées, nous voyons que Jésus-Christ s'est arrêté au milieu de la Synagogue des vieux et a dit : *Je l'ai dit vous êtes tous des Dieux et des fils du Très-Haut ; mais vous mourrez comme les mortels et tomberez comme les rois eux-mêmes.* N'est-ce pas, mes frères, qu'aux yeux de la foi, ces paroles, prises littéralement, seraient bien extraordinaires et presque un blasphème ? Car, notre religion a pour fondement l'unité de Dieu. Il n'y a qu'un seul fils de l'Eternel. Ces paroles sorties de la bouche du Très-Haut, ne peuvent donc avoir le sens qu'elles offrent au premier aspect. A qui donc Dieu adresse-t-il ces paroles ? A vos semblables ; à quelqu'un de vos enfants, de vos frères, à ceux qui participent à la dignité de J. C., à son Sacerdoce éternel. Tous les membres du Sacerdoce sont des Dieux sur la terre. Dans quel sens ? Dans le sens spirituel, bien entendu. Dieu a fait les prêtres ses pontifes, d'autres lui-même ; J. C. lui-même nous l'apprend quant il dit : *Sicut misit me pater et ego nos mitto.* Dieu a envoyé son fils sur la terre avec sa Toute Puissance et les merveilles de réconciliation et de régénération qu'un Dieu pouvait opérer. Or, le prêtre est envoyé de la même manière, avec les mêmes pouvoirs. Il participe donc, en quelque sorte, à la nature de Dieu par les fonctions dont il est revêtu. J. C. est venu sur la terre pour rendre la vie aux âmes, les ressusciter et régénérer la terre. Or, le prêtre est envoyé avec la même mission. Voilà le prêtre Dieu en quelque sorte.

L'orateur s'étend au long sur le caractère sacré et les prérogatives divines du ministre de Dieu, puis il ajoute : Voilà ce que c'est que le prêtre et ce sacerdoce chrétien auquel vous rendez hommage dans cette fête de famille ; car il s'agit du frère de votre vénérable pasteur, de ce digne vieillard qui élève ses mains de 80 ans pour attirer sur votre paroisse les bénédictions de Dieu. Il s'agit de ce respectable vétéran du sanctuaire qui vient rendre des actions de grâces à Dieu et le remercier de l'honneur ineffable de l'avoir choisi pour son représentant, pour le frère de Jésus-Christ et de l'avoir revêtu de sa toute puissance. La cinquantième anniversaire fait toujours époque. Vous célébrez avec bonheur le 50e anniversaire d'un mariage. Cette cinquantième année jubilaire est établie par Dieu lui-même et l'église a cette pratique depuis longtemps en honneur. Vous devez le comprendre en voyant un si grand nombre de prêtres. Je ne puis m'empêcher de faire remarquer une singulière coïncidence dans cette fête ; c'est qu'un père vénéré est aujourd'hui félicité par un de ceux qui lui portent les sentiments d'un amour tout filial. L'orateur termina par un exorde pathétique qui fit la plus vive impression sur l'auditoire.

Après la messe, les citoyens du village se rendirent au presbytère et présentèrent une adresse de félicitations au Rév. M. Crevier.

Sa Grandeur Monseigneur Larocque y répondit, en disant qu'il s'emparait de la parole, parce qu'il voyait que le vénérable héros de la fête était trop ému, et que son digne frère n'était pas tenu de remercier ses enfants pour un témoignage d'amitié qu'ils lui devaient.

M. le G. V. Crevier ajouta, néanmoins, quelques paroles, disant qu'il était heureux de la présence de Monseigneur et de l'affluence des fidèles.

Après quoi, les membres du clergé furent invités à passer au collége, où les attendait une table réellement splendide. Les mets succulents et aussi riches que variés se disputaient l'honneur de passer dans les assiettes des convives et douze écoliers, en gants blancs, étaient chargés de servir. On y remarquait surtout un magnifique pain de Savoie, ne coûtant pas moins de $15 ou $20, présenté au héros de la fête, par les élèves, qui s'étaient cotisés dans ce but.

Ce pain était garni de pavillons, sur lesquels on lisait des devises admirablement bien choisies pour la circonstance :

Diem festum agent tibi :
Longi fiant dies ejus ;
Corona dignitatis, senectus ;
Frater qui adjuvatur a fratre
quasi civitas firma ;
Victoram et honorem acquirat qui
dat in uno ;
Ecce quam bonum et quam jucendum
habitare fratres in unum.

A la fin du diner, on proposa une santé.

Monsieur le directeur s'exprima à peu près dans ces termes :

Monseigneur, — Si Votre Grandeur veut bien me le permettre, je proposerai une santé :

Monseigneur, Messieurs, — Je suis heureux de pouvoir, en ce jour de fête, exprimer publiquement des sentiments que mon cœur a sentis et redits déjà bien des fois.

Appelé par la divine Providence à la direction de ce collége, dont je suis le plus ancien élève et le premier prêtre, j'ai éprouvé le besoin de représenter, en cette circonstance solennelle, les générations qui sont passées par cette maison, et de faire entendre des accents de reconnaissance. La reconnaissance, en effet, cette vertu justement appelée la "la mémoire du bien," n'est pas un devoir oublié par les élèves anciens et actuels du collége de Monnoir.

Ce jour, Monseigneur et Messieurs, est donc pour eux une solennité mille fois bénie, puisqu'elle leur fournit l'occasion, depuis longtemps désirée, de faire connaître à leurs bienfaiteurs chéris, tout ce que leur âme contient de sentiments de gratitude.

Si nous osions feuilleter le livre inépuisable des bienfaits du vénérable Messire Joseph Crevier...... mais nous sentons que nous ne pourrions tout redire.

Si le collége de Monnoir existe, si nous sommes prêtres, si tant d'autres ont pu recevoir les bienfaits de l'instruction, c'est à lui, après notre généreux et dévoué fondateur, que nous le devons. Que de fois son charitable frère, n'a-t-il pas pris pour lui, le conseil d'un roi d'Egypte à ses sujets : "Ite ad Joseph," et jamais il n'est revenu les mains vides. Ce digne prêtre a été pour cette maison, comme pour toutes les œuvres que son zélé et apostolique frère a entreprises, une providence visible, le moyen dont Dieu s'est servi pour les faire prospérer.

Un peintre plus habile pourrait ici retracer, avec de brillantes couleurs, tout ce que ce vénérable doyen a fait pour la gloire de Dieu, pendant une longue vie, consacrée tout entière au salut du prochain : ses œuvres apostoliques, ses pieuses industries, sa charité inépuisable, sa sollicitude pour les intérêts éternels de ses ouailles, et jeter un vif éclat sur tant de vertus sacerdotales dont il a donné l'exemple dans sa personne.

Mais votre présence, Monseigneur, et le nombreux concours de membres du clergé, attestent mieux que je ne pourrais le faire, les belles qualités du cœur et de l'esprit du doyen du clergé du diocèse de St. Hyacinthe.

Il ne manquerait plus qu'une chose pour couronner sa dignité, et la Providence de Dieu, en récompense de ses nombreux mérites, la lui accorde en ce jour. Cette fête, en effet, que tous ensemble nous célébrons à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa prêtrise, semble être la vérification de cet oracle de la sagesse : " Corona dignitatis, senectus."

Je propose donc, tant en mon nom qu'en celui des élèves anciens et actuels de cette maison, la santé du digne et vénérable Messire Joseph Crevier, le co-fondateur du collége de Monnoir, et le bienfaiteur des autres institutions publiques de la paroisse de Ste. Marie de Monnoir.

M le G. V. Crevier, en réponse à la santé de son frère, raconta comment il avait obtenu des sommes considérables de son frère pour son Collége et son Couvent et il finit par dire au héros de la fête qu'il avait bien fait d'avoir exécuté lui-même son testament ; qu'il valait mieux mourir pauvre, puisque J. C. lui-même ne savait pas où reposer sa tête.

Sa Grandeur dit aussi quelques paroles de circonstances, disant qu'il avait toujours considéré les Messieurs Crevier comme des pères et qu'en tous temps il s'était toujours fait un devoir de venir les fêter.

Nous devons mentionner que tout pendant le diner, l'orchestre du collége fit entendre les mélodies les plus délicieuses. On y chanta aussi l'aimable chanson suivante, composée pour la circonstance et dont on passa aux convives des copies imprimées :

Pourquoi ces cris de bonheur et de fête,
Jeunes amis, pourquoi tant de transports ?
Serait-ce encore une douce conquête,
Qui, de nos voix, animent les accords ?
Non, dites-vous, nos âmes toutes pleines
De sentiments enivrants de douceur,
N'exhalent pas de ces paroles vaines,
Mais nous chantons : reconnaissance, honneur.

REFRAIN.
Douce reconnaissance,
Vertu des cieux,
Sois le chant de l'enfance,
Retentis dans ces lieux.

Salut, salut, ô vieillard vénérable,
Qui, de ce jour, fais la joie et l'objet ;
Puissent nos chants, en ta présence aimable,
De ton passé conserver un reflet !
Le doigt de Dieu, dans le livre de vie,
Te consacra par un titre divin.
Ah ! tes travaux, qui donc ne les envie ?
Qui ne voudrait poursuivre ton chemin ?

Prêtre sacré, prêtre de sacrifices,
Homme rempli de sentiments d'amour,
Aux missions consacrant leurs prémices,
Tu laissas tout pour un autre séjour.
Qu'ils étaient beaux tes pas dans la poussière,
Jeune vainqueur, foulant des bords lointains !
Oh ! qui dira, sur la rive étrangère,
Les beaux lauriers qu'ont recueillis tes mains !

Puis, de retour de ces courses nombreuses,
Dressant enfin ta tente dans ces lieux,
Tu consacras des heures laborieuses
Aux chers sujets que tu suivis des yeux.
Que de berceaux bénit ta main sacrée !
En entrouvrant le ciel à des élus,
Que de tombeaux, par ta voix vénérée,
Aux malheureux moins sombres sont parus !

Après ces jours d'une longue existence,
Pleine de fruits amassés pour le ciel
D'où sur ton front, un rayon d'espérance,
Descend déja, messager immortel,
Dieu t'inspira : des œuvres bienveillantes
Ont parmi nous gardé ton nom chéri.
Laisse à nos voix, quoiqu'encore impuissantes
Pour les chanter, les redire aujourd'hui.

Oui c'est à nous, c'est à notre jeunesse
Qu'il reste à dire, en accents prolongés,
Ce que nos cœurs éprouvent d'allégrese
Dans ces beaux lieux par ta main protégés.
Quand de tes jours le soir trop vite arrive,
Auprès de nous tu viens te reposer,
Chargé de fruits, vénérable convive,
Ah ! laisse-nous, laisse-nous t'admirer.

Depuis le jour, le plus beau de la vie,
Où s'imprima sur toi le sceau divin,
Cinquante hivers sur ta tête blanchie
N'ont pas flétri les fleurs sur ton chemin.
Nous les offrons à ta main vacillante,
Si tu le veux, souris à nos efforts :
Notre jeune âge avec bonheur te chante,
Oui, laisse-nous réunir nos accords !

Dans l'après-midi, la compagnie militaire du collége, commandée par M. Amédée Forget, élève gradué de l'Ecole Militaire, alla, musique en tête, saluer, au presbytère, le héros de la fête par trois décharges de carabines, tandis qu'un superbe ballon, préparé par les élèves, se balançait majestueusement dans l'air et allait se perdre dans les nues.

Le soir, il y eut grande illumination au collége, et l'effet en était très-saisissant. Les écoliers lancèrent deux autres ballons.

Bref, les élèves du collége et les citoyens de Ste. Marie peuvent se féliciter d'avoir eu une fête brillante, complète sous tous les rapports et dont rien n'est venu ternir l'éclat. Tout était disposé avec art, et l'organisation d'une démonstration aussi imposante nous a paru parfaite en tout. Ainsi, tous ceux qui y assistaient en sont-ils partis enchantés, emportant avec eux les souvenirs les plus délicieux de cette fête de famille.

Nous ne devons pas oublier de mentionner que la veille au soir, les élèves avaient présenté l'adresse suivante à Sa Grandeur Mgr. de St. Hyacinthe.

Monseigneur,

Depuis longtemps nous désirions témoigner à votre Grandeur la joie que nous a causée Sa promotion à l Episcopat.

Après avoir, lors de votre Sacre et de votre Installation, uni nos joyeuses et sincères acclamations à celles de tout le Diocèse de St. Hyacinthe, nous sommes trop heureux et trop honorés, en cette circonstance, de pouvoir, à notre tour, déposer aux pieds de V. G., le faible tribut de nos hommages.

Les rapports qui vous unissaient, Monseigneur, à notre Vénéré Supérieur, et l'intérêt que vous portiez à ce Collége qui nous forme, par un rude travail, à la vie de la science et de la vertu, nous avaient déjà rendu bien cher Mr. le Curé de St. Jean. Mais nos sentiments de respect, de vénération et d'amour, ont pris de nouvelles proportions, et ne sont peut-être pas indignes de constituer l'hommage que nous voulons présenter à ce même savant Curé, devenu Evêque de St. Hyacinthe.

Nous avons vu, Mgr, dans votre élévation aux premières dignités Sacerdotales, le couronnement du long cortège de vertus, dont vous avez donné l'exemple en votre personne, et des brillantes qualités dont la Providence semblait s'être plu à vous orner. Plus d'une fois, nous avons béni notre St. Père, l'immortel Pie IX, d'avoir été inspiré de nous donner encore un Pasteur selon le cœur de Dieu, et selon le cœur des humbles Elèves de ce Collége.

Les grands honneurs entraînent toujours de lourdes charges. Votre Grandeur nous permettra de laisser nos cœurs s'épancher en souhaits, pour que le fardeau de l'Episcopat, qui lui a été imposé, lui devienne doux et léger, à raison des vertus toutes filiales, dont Ses Diocésains seront animés à son égard. Et nous unissant de nouveau à ce concert d'obéissance et d'amour, nous redirons encore du fond de nos âmes :

Vivat, vivat, Pastor tam venerandus, Vivat in æternum.

Monseigneur répondit à peu près dans ces termes :

Je suis très-flatté des bons sentiments que vous m'exprimez dans votre belle adresse.

Je ne m'attendais à rien moins de la part des élèves du Séminaire de Ste. Marie. Je suis habitué, depuis longtemps, à ces démonstrations. Lorsque je n'étais que Curé de St. Jean, je me suis vu souvent obligé de courber la tête en présence des nombreux témoignages des respects que je recevais ici.

Une des idées de votre adresse qui m'a fait le plus de plaisir est celle qui fait allusion aux rapports qui m'unissent depuis longtemps à votre Vénéré Fondateur.

Oui, il y a longtemps que des rapports m'unissent à M. le Grand-Vicaire Crevier, et c'est une jouissance de ma vie de penser qu'il y a 40 ans que ces rapports ont commencé à s'établir entre nous. J'étais enfant comme vous, et j'admirais alors ces belles vertus qu'il a déployées depuis dans les différents postes qu'il a occupés, et surtout dans cette Paroisse.

Je vois avec une vive satisfaction les œuvres qu'il a fait surgir ici, et je me réjouis surtout d'avoir dans mon Diocèse une Institution du genre de celle qui vous élève.

Je suis donc heureux au-delà de toute expression du respect et de l'affection que vous donnez à ce bon M. le G. V., dont l'amitié m'a toujours honoré.

Continuez à être de bons enfants comme il convient à des enfants de Marie. J'espère, oui j'espère que de bons prêtres et de bons citoyens se formeront dans cette maison, pour faire la gloire de l'Eglise et de l'état.

Je vous remercie des souhaits que vous faites pour moi et des prières que vous me promettez. Elles contribueront à m'alléger le fardeau de l'Episcopat qui m'a été imposé sans aucune prévision de ma part ; car la prière des cœurs purs a une grande valeur auprès du Seigneur.

Dernières paroles de mourants.

—Mon feu est-il allumé ? demande Bayle en rendant l'esprit

—Je sais que je vais mourir ; je n'en suis pas fâché, car maintenant je ne suis bon à rien.—Maréchal Blucher.

—Bonjour et adieu ; c'est un long adieu.—Boileau.

—Il faut maintenant dormir.—Byron.

—Je suis heureux.—Robert Cecil

—Suis-je bleu ? (Am I blue ?)—Docteur Clarke mourant du choléra.

—Miss Perowne présente un cordial à William Cowper ; celui-ci répond, en rendant le dernier soupir : A quoi bon ?

—Que Dieu vous bénise !—Bolingbroke à son ami Chesterfield ; Burke à sa servante et Warren Hastings à ses enfants.

—Je meurs !—Léonard Euler et Vittorio Alfieri.

—Watty, est-ce la mort ?—George IV.

—Molly, est-ce que je vais mourir ?—Thomas Gray.

—Offre une chaise à Daroyles—Chesterfield à son domestique annonçant Daroyles.

—Nous allons tous au ciel et Van Dyck est de la partie.—Gainsborough.

—J'ai eu assez de tout.—Jortin.

—Tenez votre langue. !—Malherbe.

COUR CRIMINELLE.

Présidence de S. H. le Juge DRUMMOND.

18 octobre 1866

La cour s'ouvre à l'heure ordinaire.

Son Honneur annonce que la cause de Dunlop, au sujet d'un magasin de poudre à la Côte Ste. Catherine, est remise au terme prochain.

La cour s'occupe de la cause de Paxton. Le prisonnier subit son procès sur l'accusation d'avoir mis de faux billets en circulation.

Comme l'accusé a été extradé de Chicago pour faux, il a été décidé qu'il ne pouvait être mis en accusation que pour cette offense.

Les avocats de la poursuite ont annoncé qu'ils liaient dem[illegible] procès.

NOUVELLES DU CANADA.

—Cour de Police du 18 octobre : S. McKonky, vol, 2 mois de prison ; W. Sheedy, vol, 2 mois de prison ; M. Rowan, vol, 1 mois de prison ; J. Fitz Simmons, vol, 15 jours de prison ; Mary McIntyre, vol, 3 mois de prison ; G. Keer, vol, 6 mois de prison ; W. Hamel, vol, renvoyé faute de preuve.

—Cour du Recorder du 17 octobre : Mary Donnelly, vagabondage, $2 ou 15 jours de prison : Rose McCrea, ivresse et désordre, $5 ou 1 mois de prison ; Alice Gilligan, ivresse et désordre, $2 ou 15 jours de prison ; Sara Carnavan, vagabondage, $2 ou 15 jours de prison ; Francis Aubry, ivre et sautant d'un char à l'autre du Grand Tronc, $1.50 comme première offense, ou 15 jours de prison.

—Cour du Recorder du 18 octobre : William Jennings, brisant des vitres, $5 ou 1 mois de prison ; Elizabeth Fergusson, vagabondage, $5 ou 1 mois de prison ; Ellen Tansey, Jane Healy, Alice White, même offense, $5 chacune ou 1 mois de prison ; Virginie Richard, vagabondage, $4 ou 1 moir de prison ; Frs. Gagnon, menant sans numéro, $1 ou 8 jours de prison ; Ellen Griffin, vagabondage, $5 ou 1 mois de prison ; Margaret Burns, même offense, $5 ou 1 mois de prison ; Narcisse Moreau et Frs. Labelle, vente de poisson en dehors du marché, $2 ou 15 jours de prison.

—La Révde. Mad. E. C. Andrus, depuis plusieurs années, missionnaire à Haïti, maintenant de Martinsburg, N. Y. (le climat ayant sérieusement affecté ses cheveux et le cuir chevelu) écrit : " Le Restaurateur et le Zilobalsamum de Mad. S. A. Allen, pour les cheveux, m'ont fait beaucoup de bien. J'ai fait usage d'un grand nombre d'autres remèdes, mais aucun ne m'a jamais fait autant de bien." A vendre par tous les droguistes. Dépôt, 198, rue Greenwich, N. Y. 7

—Le rév. Daniel S. Wood, Middletun, comté d'Orange, New-York, écrit : "Par l'usage du Restaurateur et du Zilobalsamum de Mme S. A. Allan, mes cheveux ont beaucoup augmenté, et ont acquis une belle apparence. On peut dire la même chose de ma fille. Ses cheveux disparaissaient rapidement et nous croyions qu'elle deviendrait chauve. Maintenant ses cheveux ont poussé et sont beaux et soyeux. Nous vous en remercions et sentons que nous avons reçu plus que pour la valeur de notre argent." — A vendre par tous les droguistes. Dépôt 198, rue Grenwich, New-York. 8

—Les personnes qui tiennent maison devraient demander l'extrait dit "BURNETT STANDARD COOKING EXTRACTS." Ce sont les meilleurs et les plus purs dans le marché, comme le certifient tous les épiciers de la ville. En vente, en gros, chez Barnes, Henry & Cie., rue St. Paul ; Dufresne & McGarity, 228, rue Notre-Dame, et tous les Epiciers. 206

COMMERCE.

Bureau de *La Minerve*
Montréal, 18 oct

Temps en partie couvert.

MARCHES MONETAIRES.

(Rapport spécial pour la *Minerve.*)

Montréal, 18 oct.

L'or ouvert à 148 est fermé à 148¾.

Greenbacks achetés de 33 à 33¾ et vendus de 32 à 32½.

Argent acheté à 4 et vendu de 3¼ à 3½.

L. MARCHAND & SON,
Courtiers.

(Par Télégraphe.)

New-York, 18 oct

Argent en demande, de 4 à 5 par cent.

Change sterling, meilleur, à 108¾ à 60 jours.

Or ouvert à 148½ et fermé de 148¾ à 148¼.

MARCHE EN GROS.

Montréal, 18 oct.

On rapporte une hausse de 25c par quart sur les superfines. Ventes de bonnes superfines du blé du Canada en lots de 100, 200 et 300 quarts à 6 90, 6.92½, 6 95 à 7.00. 700 quarts de la farine du canal Welland se sont vendus à 7.00. Superfine No. 2 vendue à 6,75 et fine à 6.25. Farine en sac vendue à 3.75

Farine par qrt de 196 lbs :—super. extra $8.00 à $8.25 ; extra $7.75 à $8.00 ; de goût, $7.50 à $0.00 ; superfine, blé du Canada, 6 90 à $7.00 ; forte, do, $7.10 à 7.20 ; superfine, blé de l'Ouest, 7.00 à 0.00 ; super. marques de la cité $7.00 à 0.00 ; superfine No. 2, 6.50 à 6.75 ; fine, 5.25 à 0.00 ; moyenne, 5.75 à 6.00 ; recoupes, 3.50 à 4.00 ; farine en sac, 3 75 à 0.00 par 112 lbs, selon la qualité.

Farine d'avoine, par qrt de 200 lbs—Dernière vente faite à 5.00.

Blé, par 60 lbs—Blé du Haut-Canada, vendu à 1.40.

Pois, par 60 lbs—Dernières ventes faites à 84c.

Avoine, par 32 lbs—Dernières ventes faites à 34½c.

Orge, par 48 lbs—De 60 à 70c par minot selon la qualité.

Seigle, par 56 lbs—Dernières ventes faites à 61c.

Blé-d'Inde, par 56 lbs—On ne rapporte aucune vente de cargaison.

Alcalis, par 100 lbs—Potasse, premières, tranquilles, vendues à $6.85 ; inférieures, $6.19 à $6.25. Perlasse, premières, $7.25 à 7.45.

Lard, par qrt de 200 lbs—Marché ferme, dernières ventes de mess à 27.50.

Beurre, par lbs—Dernières vente de bon beurre du Haut-Canada faites de 15½ à 16c.

Fromage par lb—Manufacture des E-U (en entrepôt) de 11¼ à 11½c, manufacture du Canada, de 11 à 13c selon la qualité ; nouveau, de 10½ à 11c.

MARCHE DE NEW-YORK.

(Par télégraphe.)

New York, 17 oct.

Coton—Tranquille, 41c midling uplands.

Farine—Reçu 10,637 qrts, marché de 5 à 10c meilleur, mais moins actif, ventes 12,000 qrts, 8.15 à 10 30 super de l'Etat, 8.40 à 10.50 ex do, 10.75 à 12.00 choisie do, 8.15 à 10 30 super de l'Ouest, 8 90 à 11.25 com à ord ex de l'Ouest, 10.40 à 12 00 com à bonne, marques d'export ex R H O.

Farine de seigle—Ferme, 6 60 à 7.60.

Blé—Reçu 62,264 mts, marché de 1 à 2c meilleur et tranquille, ventes 21,000 mts, 2.22½ à 2 25 nouveau No 2 du printemps de Chicago, et 2.95 pour nouvel ambre de l'Etat.

Seigle—Reçu 15,302 mts, marché de 2 à 3c meilleur, ventes 30,000 mts, 1.22 à 1.24 nouveau de l'Ouest, et 1.30 nouveau de l'Etat.

Orge—Reçu 69.250 mts, marché de 1 à 2c meilleur, ventes 43,000 mts, 1.12 à 1.15 de l'Etat, 1.35 du Haut-Canada.

Blé-d'Inde—Reçu 70,644 mts, marché ouvert lourd et fermé plus actif, de 1 à 2c meilleur, ventes 264,000 mts, 98 à 99c inférieur, 99 à 1.01½ mêle de l'Ouest pour export, en circulation, 99 à 1.00 do en magasin, 1.02 à 1 03 jaune de l'Ouest, et 1 08 à 1 10 prime blanc de l'Ouest.

Avoine—Reçu 37,244 mts, marché un peu plus ferme, ventes 49,000 mts, 58 à 62c de Chicago, 60 à 62c de Mil, et 64½ à 65c de l'Etat.

Lard—Nouveau mess à 33.12½.

Saindoux—Fermé lourd, 15 à 17½c.

DERNIERS AVIS DE L'OUEST.

(Par télégraphe.)

Milwaukee, 17 oct.

Blé—No 1, 2 10 à 2.11 ; No 2 1.81½ à 1.82 ; reçu 76,000 mts.

Farine—ferme, 10.00 à 00.00.

Chicago, 17 oct.

Blé—No 1 2.14 à 2 15 ; No 2 1.79 à 0.00 ; reçu 72,000 mts,

Blé-d'Inde—Ferme, 69½ à 70c ; reçu 59,000 mts.

COTES DES FONDS.

BANQUES.	Mont. des Parts.	Payés.	Dividend 6 der. mois.	Fermés. Prix
B Montréal	$200	tout	4 p. cent	119 à 120
B Amé B N	£50stg	do	4 do	100 à 100½
B Commer.	$100	do	3 do	72½ à 73
B Cité....	80	do	4 do	99 à 100
B Haut-C.	30	do	aucun	....
B Peuple.	50	do	4 do	99¾ à 100
B Molson .	50	do	4 do	108 à 109
B Ontario .	40	do	4 do	101 à 101¼
B Toronto.	100	do	4 do	105 à 106
B Québec .	100	do	3½ do	98 à 99
B National	50	do	4 do	105 à 106
B Gore....	40	do	3½ do	97 à 99
B J Cartier	50	80 p. c.	4 do	104½ à 105
B T Est...	50	85 p. c.	4 do	95 à 96
B Marchan.	$100	80 p. c.	4 do	105½ à 106½
B Union ..	100	20 p. c.	4 do	99 à 100
B desArtis.	50	20 p. c.	......	97½ à 100
B R du Can	50	30 p. c.	4 do	87½ à 92½
C. DE FER				
G T du C.	£100stg	tout	aucun	19 à 20
At. & St L.	100	do	do	....
G W du C.	82	do	2½ p.cent	14 à 16
Cha & St L.	200	do	aucun	10 à 11
do préféren	$200	do	5 p. cent	95 à 100
MINES.				
Mon Conso	20	$15 10	....	$2 à 2.50
C Mines C.	4	90 p. c.	....	....
Cui Huron Bay....	4	12 cts.	20p. cent	55 à 60
Arg & Cuiv L Huron.	5	102 cts.	....	....
Québec & L Supérieur	8	$4 10	....	....
DIFFÉ. CO.				
C Télé M.	40	tout	5 p. cent	134 à 136
C Gaz Cité	40	do	4 do	130 à 132
C urbain C	50	do	....	80 à 85
C Richelieu	100	do	10 à 12m	124½ à 125½
C Op N Int	100	do	10p.c12m	106 à 108
M Eléva. M	100	do	5p.c12m	105 à 106
Cie B Col V	£50 stg	80 p. c.	aucun	....
C Glass C.	100	tout	12½ à 12m	105 à 106

BONS.	Fermés		Prix.
Gouvernement 5 par cent, stg....	80	à	81
Gouvernement 5 par cent, ct....	00	à	00
Gouvernement 6 par cent, 1874, stg.	96½	à	97
Aqueduc de Montréal 6 par cent..	85	à	86
Bons, Cité de Montréal 6 par cent..	85	à	86
Hâvre de Montréal 6½ par cent...	99	à	100
Cité de Québec 6 par cent.......	87½	à	90
Cité de Toronto 8 par cent 1880.	80	à	00
Cité d'Ottawa 6 par cent, 1880...	88	à	90
Ch. de F. Champlain 6 par cent..	84	à	85
Débentures de Comté..........	0	à	0

CHANGE.

Banque de Londres, 60 jours.....	107¾	à	108¾
Privés do	106	à	107¼
Privés avec documents.......	107	à	107½
Banque de New-York.........	31½	à	32¼
Privés do	32¼	à	33
Traites en Or do	¼ de prime		
Argent................	3½	à	3¼
Or de New-York............	147¾		

L'approche des dividendes de décembre a, comme d'ordinaire, eu l'effet d'élever les prix ; et nous avons à rapporter une hausse de ½ à 1 par sur cent, les actions des principales banques.

Banque de Montréal—Les transactions se sont faites à 118½, 118¾ et 119. A la clôture le marché était ferme avec des ventes à 120.

Banque de l'A B du Nord—Ventes au pair et à 100½. Très-peu d'affaires.

Banque de la Cité—En bonne demande à 100½. Les vendeurs demandent 101.

Banque du Peuple—Ventes assez considérables pendant la semaine, faites à 99½, 99¾ et 100. Les vendeurs demandent ce dernier prix.

Banque Ontario—Les acheteurs offrent 101, mais les vendeurs demandent 101½.

Banque Commerciale du Canada—Ventes faites à 72½ et 73. On peut facilement en acheter à ce dernier prix.

Banque Molson—Ventes à 108½, demande limitée,

Banque des Marchands—Ventes à 105½ et 106. Les vendeurs demandent 106½.

Banque de Toronto—Les acheteurs offrent 105, et les vendeurs demandent 106.

Banque Jacques-Cartier—Ventes faites à 104½ et 105½.

Banque de Gore—Pas en demande.

Banque de Québec—Tout-à-fait négligée.

Banque Nationale—Tout-à-fait négligée.

Banque des Townships de l'Est — Tout-à-fait négligée.

Stocks et Bons de Chemins de Fer—Sont tout à fait négligés.

Cie de Télégraphe—Ventes en petites quantités faites à 134 et 136.

Cie du Richelieu—En demande à 124½.

Chemin de Fer Urbain—Les acheteurs offrent 80, et les vendeurs demandent 90.

Cie du Gaz—Nominale de 130 à 132.

Cie des Mines—Pas en demande.

Débentures du Canada—Pas de ventes

Bons de la Cité—Ventes considérables à 85.

Bons du Havre—Les 7 et 8 pour cent en demande.

Change—Ventes au commencement du jour au pair à 107¾ et 108½, mais le marché est fermé fort à 108½ et 108¾ pour prime des banquiers.

PRENTICE, MOAT & CIE.,
Courtiers et agents.
No. 19, Rue St. François-Exavier.

Montréal, 18 oct. 1866.

IMPORTATIONS.

18 oct

Par le Champlain—A A D 33 cqs, W Darling 2 do, B H & C 3 do, A Senécal 18 do 1 bte, C C Snowdon, N Wood & cie 30 pqts, G & D McBandy 199 qrts, Green & fils 10 cs, R Wilkes 2 do, H W Brethour & cie 1 do, D B McDonald 3 do, H Lawton 16 pqts, J & W Carleton 2 do, P W Wood 6 bles.

EXPORTATIONS.

Par la goëlette Adéline, capt Marchildon pour Summer Side—J Dougall & cie 1026 qrts farine 35 btes fromage 7 tinettes beurre, J Williamson 125 qrts farine de blé-d'Inde 27 côtes cuir 57 btes tabac 5 pqts fruits 106 15ts bois 1 cse chemises 3 btes 7 sacs 4 qrts huile 3 qrts verreries 3 bcts bière 21 btes fromage 12 do chandelles 13 do savon 11 btes chaussures 1 cse livres 1 qrt dye stuff 13 do poudre à canon 1 bte haches, Nelson & Wood 1 bte colis 15 doz pails 3 btes épingles 1 pqt m'dises, H A Hamilton 165 côtés cuir à semelle, G Moffatt & cie 200 qrts farine blé-d'Inde, Lyman C & cie 75 pqts, Jamieson 2 qrts verreries 17 do esprit de thérébentine.

Par le SS Hibernian, capt Dutton, pour Liverpool—R Gunn & cie 4506 mts blé-d'Inde 200 qrts farine d'avoine, Freer Boyd & cie 150 tinettes beurre, C W William & cie 100 btes machines à coudre, J Bunnell 364 tinettes beurre, M P Ryan 200 do, G M Millar 22 qrts potasse, W Heatly 176 tinettes beurre, Mooney 18 qrts, Cunningham 89 qrts potasse, G Parkyn 1 do pommes, J Hutton 4 do, Stephen & cie 10 do, J McKay 281 tinettes beurre, H Routh & cie 125 do, H Dobell 55 qrts alcalis, M P Ryan 220 tinettes beurre, C J Cusack 3407 mts orge 3852 do pois 15352 do orge 2775 do avoine 520 do orge 1 tinette beurre 324 mts orge, A Mitchel 100 tinettes beurre, J Lorimer 86 do, J Miller 50 mts orge, W Nivin 64 tinettes beurre, R Simms & cie 240 do, J Blackburn 722,120 qrts bœuf, cie du G-T 360 btes fromage 100 qrts pommes 46 tinettes beurre, E J Parson 100 qrts minerai de cuivre, R H Hamilton 4 do pommes, H & A Allan 1 do 1 bte divers.

Goëlette Sarah, capt Boulanger, pour New-Glasgow—W Brodie 500 qrts farine 21 tin beurre 8 do graisse, G Lorimer 1 ble, J Dougall & cie 10 côtés cuir.

PORT DE MONTREAL.

ARRIVAGES.

Navire Cairngorm, J Guy, Glasgow, 30 août, H & A Allen, général 1016 tnx.

Navire Ardmillan, W Fulloch, Liverpool, 31 août, H & A Allen, général 987 tnx.

DÉPARTS.

Goëlette Sarah, Ed Boulanger, Pictou, N-E, W Brodie, général 48 tnx.

Goëlette Marie Luce, M. Lachance, Summer Side, Ile du P-E, G Moffatt & cie, général, 48 tnx.

PORT DE QUÉBEC.

ARRIVAGES.

17 octobre.

SS Thames, Pinkerton, 17 sept, ——.

Prix courant des Produits et Epiceries de Montréal.

Montréal 18 Octobre 1866.

PRODUITS.

	$ c.		$ c.	
ALCALIS—Potasse ...par 100 lbs	6 50	à	6 90	
Perlasse ... "	7 15	à	7 35	
FARINE—Sup. ex. par qt 112 lbs.	8 00	à	8 25	
Extra	7 75	à	8 00	
De goût	7 25	à	7 57½	
Blé de l'Ouest	6 90	à	7 10	
Canada No. 1	6 90	à	7 10	
Etats-Unis	Point.			
Superfine No. 2	6 50	à	6 80	
Fine	6 00	à	6 25	
Moyenne	5 00	à	5 50	
Recoupes	3 50	à	4 00	
FARINE D'AVOINE ...par 200 lbs	5 05	à	5 10	
BLÉ—par 60 lbs—				
Blé (H.-C. et E.-U. blanc)	Point.			
H.-C. du printemps No. 1	1 40	à	1 45	
do No. 2	Point.			
Rouge d'hiver	Point.			
Milwaukie Club, No. 1	1 40	à	1 45	
do No. 2	0 00	à	0 00	
Milwaukie Extra	0 00	à	0 00	
Printemps de Chicago No. 1	1 40	à	1 50	
do No. 2	Point.			
ORGE ...par 48 lbs.	0 60	à	0 70	
AVOINE ...par 32 lbs.	0 34	à	0 36	
POIS, blancs ...par 60 lbs.	0 82	à	0 84	
BLÉ-D'INDE ...par 56 lbs.	0 60	à	0 61	
PROVISIONS—par qrt—				
Lard, Mess	27 25	à	27 50	
Prime Mess (nouveau)	22 00	à	0 00	
Prime	22 00	à	00 00	
BŒUF—Prime Mess ...par qrt.	17 00	à	0 00	
Prime	0 00	à	0 00	
BEURRE—1re qualité	0 17	à	0 18	
2e qualité	0 16	à	0 17	
Inférieur	0 12	à	0 13	
FROMAGE	0 10	à	0 12½	
SUIF	0 9½	à	0 12	
CUIR—				
Semelle No. 1 (meill.) p lb.	0 24	à	0 26	20 p. c. pour importé
No. 2	0 00	à	0 24	
Boucherie No. 1	0 25	à	0 26	
No. 2	0 21	à	0 22	
Dessus ciré	0 40	à	0 45	
do sur grain	0 37½	à	0 42½	
Fendus	0 22	à	0 27	
Peau de veau	0 70	à	0 90	
A harnais	0 30	à	0 32	
Chamis	0 12½	à	0 14½	
Emaillé	0 16	à	0 18	
Vernis	0 16	à	0 18	
Pebbled	0 12½	à	0 14	

ÉPICERIES.

Droits payés.	c.		c.	
CAFÉ—				
Laguayra, vert ...par lb.	0 20	à	0 21	5 p. c. & 3c.
Maracaibo	0 22	à	0 23	
Jamaica	0 20	à	0 21	
Java	0 25	à	0 27	
Rio	0 17½	à	0 18½	
CHANDELLES—				
Belmont Sperm ...par lb.	0 25	à	0 26	20 p. c.
Adamantine	0 26	à	0 00	
Moulées de Montréal	0 12	à	0 13	
CHARBON—				
A vapeur ...par ton.	5 50	à	5 75	Libre.
Newcastle, gros	7 00	à	7 50	
Pictou	5 00	à	5 50	
Lehigh ...par 2,000 lbs.	7 75	à	8 00	
Do (pour Fonderies...	9 00	à	9 50	
Lakawanna	7 00	à	7 50	
BOUCHONS—1e à 3e p. grosse	1 20	à	1 50	—15
DROGUES—				
Arrowroot ...par lb.	0 15	à	0 25	—20
Borax, rafiné	0 17	à	0 20	
Crême de Tartre	0 26½	à	0 28	—L
Séné des Indes	0 18	à	0 20	20
Sucre de Plomb	0 12	à	0 15	
Réglisse	0 18	à	0 25	
Poudre à blanchir..p. qtl.	5 00	à	5 50	L
Alun	2 55	à	2 60	20 p. c.
Couperose	1 10	à	1 15	
Vitriol bleu	0 09	à	0 10	
Opium	6 25	à	6 50	
Soda à laver	3 25	à	4 00	L
Carbonate de Soude	6 50	à	0 00	20
Soufre	3 25	à	3 50	L
Sel Epsom	2 10	à	3 00	
Soda cristalisé	2 25	à	2 50	—L
Saleratus ...par 100 lbs.	6 50	à	7 60	—20
POISSON—				
Morue sèche. par 112 lbs.	4 50	à	5 00	Libre.
do marinée ...par qrts.	0 00	à	0 00	
Saumon en quarts	20 00	à	21 00	
Maquereau, No. 3 ...½ qrt.	Point.			
Hareng fendu	3 50	à	4 00	
Hareng rond	1 50	à	3 00	
LIQUEURS—				
Brandy, Geo. Sayer&Cie	1 80	à	2 25	70c. par gallon.
Brandy, Piper&Dotte	1 70	à	1 80	
Brandy, Renault&Cie	1 85	à	1 90	
Brandy, Hennessy's p. gal.	2 00	à	2 50	
Brandy, Martell	2 00	à	2 50	
Brandy, Otard, Dupuy&Cie.	1 85	à	1 90	
Cie. Vine Growers	1 80	à	1 90	
Brandy, Jules Robin	1 90	à	0 00	
Brandy, J Denis, H Mounie & Cie	1 80	à	2 00	
Brandy, en caisses p. douz.	8 00	à	10 00	
Brandy, Sazerac, de F'geatils	1 80	à	1 85	
Rum, Jamaïque, 16 p. c. o. p. par gallon	1 50	à	1 70	[illegible]
Genièvre, Hollande	1 10	à	1 30	
do Schiedam, vert, p. cs.	3 00	à	3 25	
do rouge	5 50	à	6 00	
Esprit de vin, p.c., p. gal.	1 35	à	1 40	
Do, do W. Dow & Co.	1 25	à	1 30	
VINS—				
Champagne, G. H. Mumm par douz.	14 00	à	20 00	20 p. c.
Charles Farre's Imperial & Cabinet	15 00	à	17 00	
Champagne Moet & Chandon	17 00	à	20 00	

Champagne, Bruch, Foucher & Cie.............	12 00 à20 00	20 p. c.
Champagne, Spark. Hock.	12 00 à20 00	
Champagne, Boucbe, Fils, & Cie..............	14 00 à15 00	
Champagne, autres marq.	10 00 à16 00	
Madeire.........par gal.	2 50 à 4 00	
Port	1 30 à 3 50	
Sherry	1 00 à 5 00	
BIERE & PORTER—		
Bière anglaise, par douz..	2 60 à 2 80	30 p. c.
Porter anglais..........	2 40 à 2 30	
Montréal, East India(pinte)	1 75 à 0 00	
Do do (chopine)	1 10 à 0 00	
INDIGO—		
Madras ....par lb.	0 70 à 0 90	—libre
MOUTARDE—		
Durham, ¼lb. et 2lb. bouteilles, p. douz, en jarre, 4 lbs. chaque..........	0 75 à 0 84	15 p.c.
MELASSE—		
Muscovado.........p. gal.	0 40 à 0 45	$1 par 100lbs.
Muscovado, en tierces....	0 45 à 0 42	
Clayed	0 32½à 0 34	
PROVISIONS MARINES—		
Goudron (Coal) par qrt..	4 00 à 0 00	libre
Goudron (de Pin)........	8 00 à 8 50	
Poix	4 00 à 5 00	
Resine	7 00 à 8 00	
Thérébentine(esprit) p.gal.	1 00 à 1 10	—15 p.
HUILES—		
Lin (bouillie Mont. p. gal.	1 05 à 1 10	20 p. c.
Do do Blundell....	1 05 à 1 10	
Do (crue)............	1 00 à 1 05	
Olive	1 40 à 1 45	
De Baleine	1 10 à 1 15	
Morue	0 72½à 0 85	libre
Loup Marin pâle.........	0 80 à 0 85	
Do couleur de paille	0 82½à 0 85	
Saindoux, No 1.........	1 25	—20 p.
Palmier.........par lb.	0 08½ à 0 09	—libre
Huile d'engin	0 85 à 1 10	
do machinerie........	0 00 à 0 00	
Kerosène.........par gal.	0 62½à 0 65	10
Pétrole (rafinée)	0 50 à 0 55	
Canada (rafinée)........	0 40 à 0 45	—libre
PEINTURES—		
Rouge Vénitien...par qtl	2 25 à 2 50	30 p
Mastic	4 00 à 0 00	
Blanc de plomb sec p. 100 l.	9 00 à 9 50	10 p.
Rouge de plomb sec......	7 50 à 8 50	
Blanc de plomb (véritable) par baril	2 80 à 2 90	20 p.
Blanc de plomb No. 1....	2 60 à 2 75	
Blanc de plomb No. 2....	2 40 à 2 50	
CORDAGES—		
Américain goudron. p. q.	11 00 à 11 50	20 p.
Russe do	11 50 à 12 00	
Manille, de toutes descrip	0 12 à 0 14	
Ligne de mer	0 15 à 0 16	
RIZ—		
Arracan... par 100 lbs.	3 75 à 3 65	—libre
SEL—		
Liverpool Fin..par poche.	0 90 à 0 95	libre
à Paq, Cadiz, St Ubes, etc	point.	
Liverpool Gros..........	0 65¼à 0 67½	
Salpêtre—Salpêtre	8 75 à 9 00	—libre
EPICES—		
Catelle...........par lb.	0 32 à 0 33	20 p.
Clous	0 10 à 0 10½	
Muscade	0 45 à 0 75	30 p.
Gingembre, moulu.......	0 15 à 0 25	
Gingembre, Jamaique....	0 22 à 0 24	20 p.
Poivre, noir............	0 09 à 0 12	
SAVON—		
Anglais...........par lb.	0 05 à 0 05½	30 p.
Montréal, No. 1........	0 04 à 0 00	
EMPOIS—		
Canada...........par lb.	0 06½à 0 08	30 p.
Anglaise	0 12 à 0 14	
GRAINES—		
Graine de lin ... par mt.	1 60 à 1 40	libre
Mil	2 50 à 2 75	
Trèfle, Ouest .....par lb.	0 10 à 0 11	
SUCRES—		
Porto Rico, par 100 lbs.$	8 00 à 8 75	suivant la qualité
Cuba	7 75 à 8 50	
Ecrasé de New-York...	Point.	
PRIX DES SUCRES RAFINÉS DU CANADA—		
Pains, très 400 lbs, par lb......	11¼à 00	
Cassonnade sèche, qrts 60 lbs...	10¼à 00	
Ecrasé, pour table, qrts 200 lbs.	10½à 00	
Ecrasé extra, pour confiserie, en qrts 200 lbs.	11½à 00	
Cassonnade A ou blanche bâtarde, qrts 250 lbs.	10¼à 00	
Rafinée jaune No 3	7¼à 08¼	
Sirop Standard..........	46 à 00	
Doré....................	50 à 00	
THÉS—		
PURE—Impérial ..par lb.	0 55 à 0 85	15 par ct. et 7 par ct. spécific.
Gunpowder	0 65 à 1 00	
Hyson, vieux	0 50 à 0 80	
Hyson, jeune	0 40 à 1 10	
Twankay	0 35 à 0 50	
Hyson Twankay..	0 35 à 0 50	
Congou.........	0 35 à 0 75	
Souchong.......	0 35 à 1 00	
Oolong.........	0 40 à 0 65	
Japon, non colorié	0 55 à 0 75	
Japon, colorié ...	0 47½à 0 80	
CANTONS—Gunpowder	0 30 à 0 50	
Hyson Skin	0 18 à 0 25	
Young Hyson....	0 20 à 0 35	
TABAC—		
Manufacturé—lbs et ½ lbs.	0 27½à 0 35	30 p.
do —5s et 10s...	0 24 à 0 27½	
En feuille, H.-C...par lb.	0 04½à 0 07	libre
En feuille, E.-U... "	0 07 à 0 20	
VINAIGRE—		
Canadien........par gal.	0 27 à 0 30	
Bordeaux.......... "	0 32½à 0 37½	
FER—		
En sau —Gartsherrie No. 1..	25 00 à 26 00	
Autres marq. No. 1..	22 50 à 23 00	
" " No. 4..	21 00 à 22 00	
Barres, par 112 lbs. Ecossais.	2 70 à 2 80	
Rafiné " .	3 25 à 3 50	
Suédois " .	4 50 à 4 90	
ÉTAIN EN BLOCK, par lb.....	0 27 à 0 28	
CUIVRE—En saumon, par lb.	0 26 à 0 27	
" En feuille........	0 28 à 0 30	
CLOUS COUPÉS—		
½ à bardeaux ass., p. 112 lbs.	4 20 à 4 40	
CLOUS A CHEVAL—		
Meilleurs ou Griffin No. 8...	0 21 à 0 00	
" " No. 9...	0 20 à 0 00	
" " No. 10..	0 19 à 0 00	
" pour W, No. 9...	0 19 à 0 20	
" " No. 11..	0 00 à 0 00	
" " No. 12..	0 00 à 0 00	
Cercles—Tonneliers, 112 lbs.	3 25 à 3 50	
Baudes, " .	3 25 à 3 50	
Tôle du Canada, Staff...	0 00 à 0 00	
" Budd..	0 00 à 0 00	
" Glamor.	4 25 à 4 50	
" Ponty..	4 25 à 4 50	

BOURRET & COMTE,
Marchands à Commission et Courtiers de Produits

NOUVELLES TELEGRAPHIQUES

EXPÉDIÉES A *LA MINERVE*.

DEPECHES GENERALES

Rochester, 18.

Une assemblée considérable des sénateurs et des centres de la confrérie féniane a eu lieu hier soir.

On annonce sur bonne autorité que l'on a passé une résolution comportant que si les autorités du Canada punissent les prisonniers féniens maintenant entre leurs mains, les plus terribles représailles seront adoptées.

Boston, 18.

Une partie de billard de 1500 points a été jouée hier soir entre E. Daniels et Wm. A. Tobin. Ce dernier a gagné le titre de champion de Massachusetts et une magnifique queue à billard montée en or.

St Louis, 17.

La cause de l'explosion qui a eu lieu hier, est le manque de consistance de la bouilloire. Le coroner tiendra une enquête demain. Aussitôt après l'explosion, le feu a pris aux chars. Une maison voisine a été consumée.

New-York, 18

Une dépêche de Washington au *Times* dit que plusieurs personnes manifeste de l'impatience au sujet du manque d'activité supposée de la part du département de l'Etat, relativement à la question mexicaine et aux réclamations de l'Alabama.

On annonce sur bonne autorité que dans quelques jours, une note officielle faisant connaître la politique du gouvernement sur ces questions sera publiée. Les affaires du Mexique prennent une tournure plus définie et la discussion avec le gouvernement anglais au sujet des réclamations de l'*Alabama* sera bientôt conduite à conclusion.

Dépêches de Nuit.

Fort Monroe, 18.

M. Buts, agissant au nom de la banque de Norfolk et autres institutions monétaires, victimes de l'escroquerie de C. C. Flint, propriétaire du journal *Old Dominion*, assure que Flint est parti de Québec pour Londres sous le nom de Cornwall Barry. Il emporte avec lui $22,000 en or. Plusieurs agents de police sont à sa poursuite.

New-York, 18.

On a pris des mesures préliminaires pour la construction d'une ligne télégraphique internationale. Dans quelques mois, New-York et la Havane communiqueront ensemble par l'entremise du télégraphe.

New-York, 18.

Aujourd'hui, un *nolle prosequi* a été entré, par l'attorney de district Courtney, dans la cause du président fénian, Wm. H Roberts, accusé d'avoir envahi le Canada.

Havane, 13.

Un ouragan terrible a sévi pendant deux jours dans les Iles Bahamas et a détruit presque la moitié de la ville de Nassau. L'Eglise de la Trinité a été démolie.

Frankville, accusé du meurtre d'Otero, de complicité avec Gonzales et Pellicer, a été traduit à la barre ce matin et a plaidé non coupable.

NAISSANCE.

En cette ville, le 16 du courant, la Dame de M. Benjamin Bélanger, une fille.

MARIAGE.

A Chambly, le 16 du courant, par Sa Grandeur Monsigneur l'évêque de St. Hyacinthe, oncle de la mariée, assisté par le Révd. E. C. Fabre, chanoine de la cathédrale de Montréal, monsieur Joseph Ovide Gravel, trésorier de la Compagnie de caoutchouc, à demoiselle Albina Aurélie, fille ainée de Godfroi LaRocque, Ecr.

George Vandenhoff

DONNERA,

A LA SALLE NORDHEIMER,

LUNDI, 22 COURANT,

Traits de la Vie de Molière,

ET LIRA DES SCÈNES DE

PLUSIEURS DE SES COMEDIES.

13 octobre. 30 dxi

Cabinet Paroissial.

MARDI, 23 OCTOBRE, A 8 Hs. P. M.

1o. Jules César, par Napoléon III, par le Révd. M. Desmazures, Prêtre de S. S.

2o. Sur l'économie politique, par M. Beausoleil, Etudiant en Droit.

3o. Sur la Musique, par M. Adolphe Mathieu, Etudiant en Droit.

18 octobre. 34 g

Comité de secours aux Incendiés de Quebec,

Il y aura RÉUNION de ce Comité à TROIS heures P. M., SAMEDI prochain le 20 courant, à l'Hôtel-de-Ville

Les Membres sont priés d'être ponctuels.

(Par ordre,)

CHS. GLACKMEYER,
Secrétaire.

19 octobre—di 35

$40 DE RECOMPENSE.

PERDU, Jeudi dernier, dans l'Après-Midi, au Marché Bonsecours, un PORTEFEUILLE BRUN contenant entre $300 et $400 en Or et en Papier. Celui qui le rapportera à l'Etal No 28 au bas du Marché, recevra la récompense ci-dessus.

19 octobre—ti 35

Wm. A. Curry,

AGENT D'IMMEUBLES ET COMPTABLE

AGENCE POUR

Maisons et Terrains; Emprunts faits sur des Propriétés Foncières.

BUREAU 84, GRANDE RUE ST. JACQUES

☞ Les capitalistes étrangers sont invités à communiquer avec l'annonceur.

6 juin. a 224

MAITRESSE DE MUSIQUE DEMANDÉE.

On demande une personne de bonne éducation bien capable, pour ENSEIGNER l'ANGLAIS et la MUSIQUE dans une Ecole d'OTTAWA. Un Salaire raisonnable, Pension et Lavage seront fournis.

Celle qui fera application devra être munie de Diplômes et de recommandations. Envoyer les applications par lettre affranchie à l'adresse M. L. G., Bureau du *Canada*, Ottawa, C. O.

19 octobre—ti 35

Moulin à Broyer.

Tous ceux qui ont du LIN à faire BROYER, sont informés que le MOULIN A BROYER de ST. BRUNO, appartenant aux héritiers de feu Olivier Théophile Bruneau, Ecr, est actuellement en pleine opération, et que les intéressés sont prêts à exécuter tous les ordres qui leur seront confiés à des conditions libérales.

Par ordre,

I A. QUINTAL, N. P.

Boucherville, 18 octobre 1866. ds c 35

Province du Canada, District de Montréal.

Dans la Cour Superieure.

POUR LE BAS-CANADA.

Le dix-septième jour d'Octobre mil huit cent soixante-et-six.

Présent:

L'Honorable Juge MONK.

No. 967.

LOUIS COMTE, bourgeois, de la cité et du district de Montréal,

Demandeur,

vs.

ALPHONSE DESCOMBE PORCHERON et ISAIE HORACE DAMASE COMTE, tous deux ci-devant courtiers, de la dite cité de Montréal, et y ayant fait commerce ensemble comme tels sous les nom et raison de "Porcheron & Comte,"

Défendeurs.

IL EST ORDONNÉ, sur la motion de Messieurs Cartier, Pominville et Bétournay, Avocats du Demandeur, en autant qu'il appert par le retour de Paschal Leclerc, un des huissiers de cette Cour, écrit sur le bref de sommation émané en cette cause, que Alphonse Descombe Porcheron, l'un des Défendeurs en cette cause, a laissé son domicile en cette partie de la Province du Canada, ci-devant constituant la Province du Bas-Canada, et ne peut être trouvé dans ce District de Montréal, que le dit Défendeur, Alphonse Descombe Porcheron, soit—par un avertissement a être deux fois inséré en langue française dans le papier-nouvelles de la cité de Montréal appelé *La Minerve*, et deux fois en langue anglaise dans le papier nouvelle de la dite cité appelé *The Montreal Gazette*—notifié de comparaitre et de répondre à telle demande du dit Demandeur, sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement et sur le défaut du dit Défendeur, Alphonse Descombe Porcheron, de comparaître et de répondre à telle demande dans la période susdite, il sera permis au dit Demandeur de procéder à la preuve et jugement comme dans une cause par défaut quant à lui.

(Par la Cour,)

HUBERT, PAPINEAU ET HONEY,
P. C. S.

19 octobre—35

BAZAR!

Les Dames de la Société de Ste. Anne auront un BAZAR dans le bas de l'Ecole St Jacques, Rue St. Denis, au profit des pauvres enfants du quartier.

Le Bazar commencera LUNDI, 22 courant, et se continuera jusqu'au Samedi de la même semaine.

18 octobre. 34 g

Dernier Avis.

Société de Construction Mutuelle de Montréal.

VOUS POUVEZ OBTENIR une Maison de $3,000 en payant 75 centins par semaine ou $3 par mois à la Société susdite, à la Salle de Tempérance, Division Howard, 6 rue Bleury, les Vendredis soirs seulement.

Des parts au montant de $279,000 sont déjà accordées.

On peut se procurer les prospectus et les règles, en anglais et en français, à la résidence du Secrétaire, 47 rue Notre-Dame, ou aux salles les vendredis soirs.

ALBERT ALLINGHAM,
Secrétaire.

19 octobre 1866—um 35

Acte concernant la faillite, 1864

Province du Canada, District de Montreal.

Dans la Cour Supérieure.

Dans l'affaire de

JOHN MARTIN, Insolvable.

MERCREDI, le VINGT-SIXIEME JOUR de Décembre prochain, le soussigné s'adressera à la Cour pour obtenir sa décharge sous l'acte susdit.

JOHN MARTIN,

Par ses Procureurs *ad litem*,

ABBOTT & CARTER.

Montréal, 16 octobre 1866.—ds 35

Acte concernant la Faillite 1864

Province du Canada, District de Montréal,

Dans la Cour Superieure.

Dans l'affaire de

HENRY BYRNS, Insolvable.

MERCREDI, le Vingt-sixième jour de DÉCEMBRE prochain, le soussigné s'adressera à la Cour pour obtenir sa décharge sous l'acte susdit.

HENRY BYRNS.

Par ses Procureurs *ad litem*.

ABBOTT & CARTER.

Montréal, 16 octobre 1866.—ds 34

Département des Finances,

DOUANES,

Ottawa, 3 Octobre 1866.

AVIS AUX NAVIGATEURS

Golfe du Mexique.—Etats-Unis.

LUMIÈRE FIXE SUR LE CAP ST. GEORGE.

L'Avis important qui suit adressé aux Navigateurs a été publié par le Bureau Hydrographique, Amirauté, Londres, au sujet d'une lumière fixe sur le Cap St. George, Golfe du Mexique, Etats-Unis, et on y attire l'attention de tous les intéressés.

Par ordre,

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

La substance de cet Avis, aussitôt qu'il sera reçu à bord, doit être insérée en encre rouge sur les Chartes à cet effet; et écrit sur la marge ou ailleurs dans la page des règlements de navigation auxquels il se rapporte. Voir les instructions, Navigation et Pilotage, p. 172.

Avis aux Navigateurs.

[No. 51.]

Golfe du Mexique.—Etats-Unis.

LUMIÈRE FIXE SUR LE CAP ST. GEORGE.

Information a été reçue à l'Hôtel de l'Amirauté que la lumière sur le Cap St. George, sur la Côte Ouest de la Floride, a été rétablie le 1er jour d'Août 1866.

La lumière est une lumière blanche *fixe* et lorsque le temps est clair, on peut la voir à une distance de 15 milles.

Lumière fixe et étincelante sur le Cap San Blas, sur le Coté Ouest de la Floride.

Aussi, que la lumière sur le Cap San Blas, sur le côté ouest de la Floride, a été rétablie le 23 juillet 1866.

La lumière est une lumière blanche *fixe*, variée par un *jet* étincelant à chaque minute et demie, et lorsque le temps est clair, on peut la voir à une distance de 16 milles.

Lumiere fixe et etincelante sur l'Ilot de Jupiter.

Aussi, que la lumière sur l'Ilot de Jupiter, sur la côte Est de la Floride a été rétablie le 28 de juin 1866.

La lumière est une lumière blanche *fixe*, varié par un *jet étincelant* à chaque minute et demie.

NORD DE L'ATLANTIQUE.

Signal de Brume à l'Ouest de Quoddy Head, Etat du Maine.

Aussi, que le et après le 15 d'Août, le signal de Brume à l'ouest de Quoddy Head, côte du Maine, sera fait au moyen d'un porte-voix Daboll mis en opération par un engin à vapeur, donnant des sons de 5 secondes de durée, avec des intervalles de 20 secondes entre les sons.

Le porte-voix est placé dans une petite bâtisse blanche, à peu de distance au sud du phare, à une élévation de 75 pieds au-dessus du milieu du niveau de la mer.

Par ordre de leurs Seigneuries,

GEO. HENRY RICHARDS,
Hydrographe.

Bureau Hydrographique,
Amirauté, Londres, 30 août 1866.

Cet avis affecte les Chartes suivantes de l'Amirauté: Détroit de St. George, No. 2898. Indes Occidentales, &c., No. 392 *d*. Phares dans les Indes Occidentales, No 390. Baie de Fundy, No. 352; Halifax à Delaware, No. 2670.

19 octobre 1866. 35

PAIN KILLER!

Ce remède, pris intérieurement, guérit la dyssenterie, le choléra, la diarrhée et les crampes et douleur d'estomac, les maladies des poumons, les coliques, les maladies du foie, la dyspepsie ou l'indigestion les maux de gorge, les rhumes subits, toux, &c.

Quand on l'applique à l'extérieur, il guérit les furoncles, panaris, coupures, meurtrissures, brûlures, plaies, foulures, entorses, enflures des jointures, mal de dent, douleurs au visage, névralgie et rhumatisme, pieds gelés, &c, &c.

☞ Gare aux contrefaçons et aux imitations. Demandez du *Pain Killer Végétal de Perry Davis* et n'en prenez point d'autre. A vendre chez tous les Droguistes et les Epiciers.

Prix: 15c, 25c et 50c par Bouteille.

PERRY DAVIS & FILS,
Manufacturiers et propriétaires,
378, Rue St. Paul,

4 juillet—247—a 3 A A B C Montréal.

COMPAGNIE D'ASSURANCE HOME.

Capital Payé.................. Un Million de Piastres.

Revenu...... $125,000 par Mois.

CONTRE LE FEU ET SUR LA NAVIGATION INTERIEURE.

POLICES accordées pour peu de temps ou polices d'une année sur les Manufactures, Marchandises et autres propriétés contre les pertes ou dommages causés par le feu.

POLICES DE PARTICIPATION pour un, trois ou cinq ans sur des Logements, Meubles, bâtisses de Ferme et leur contenu, donnant droit à participer dans les profits.

☞ Les Dividendes pour les porteurs de ces polices ont été déclarés comme suit:

1860.... 50 pour cent.	1862.... 25 pour cent.	1864.... 50 pour cent.
1861.... 25 pour cent	1863.... 50 pour cent.	1865.... 60 pour cent.

Les POLICES PERPETUELLES exigent un dépôt d'une faible somme d'argent au lieu de tout paiement futur sur les Logements, Meubles, propriétés de Ferme, Eglises et Maisons d'Ecole. Assurance d'après les systèmes susdits effectuées à un taux de prime modéré par

ANGUS R. BETHUNE, AGENT.

BUREAU TEMPORAIRE: 104, RUE ST. FRANÇOIS XAVIER—QUI SERA TRANSPORTÉ AU No. 64.

18 oct—um k

VENTE PAR ENCAN.

PAR J. G. SHIPWAY.

VENTE POUR LE COMMERCE

DE

THE, SUCRE, FRUITS,

Vin, Epiceries, &c, Frais,

POUR LE COMPTE DE

MM. J. TIFFIN & FILS,

A LEURS MAGASINS,

Mercredi, 24 Octobre courant.

☞ Détails plus tard.

Vente à NEUF heures.

J. G. SHIPWAY,
Encanteur.

34

Bazar Annuel des Dames de Charité

EN FAVEUR DE

L'ASILE DE LA PROVIDENCE,

Des Sourdes-Muettes et des Orphelines.

Ce BAZAR aura lieu le DIX-NEUF NOVEMBRE prochain, dans la Salle de l'Orphelinat, rue St. Denis.

Les personnes charitables qui voudront bien contribuer à ce bazar sont priées d'envoyer les objets au plutôt à l'Asile de la Providence.

12 octobre—29 qs A

On Demande

Une CUISINIERE et une FILLE de CHAMBRE. S'adresser au No. 1048, Rue Dorchester Ouest.

11 octobre si

On a Besoin

De DEUX COMMIS de première classe chez JAMES MORISON & CIE.

18 octobre. ti 34

Compagnie d'Assurance

CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE

LA ROYALE.

CAPITAL .... £2,000.000 Stg.

REVENU ANNUEL, plus de £700,000 Stg.

BATISSES et Propriétés de toute description assurées CONTRE LE FEU à des conditions favorables.

POLICES SUR LA VIE accordées à des conditions très avantageuses, et aucune prime supplémentaire ne sera chargée pour les militaires défendant les Provinces ou pour les personnes traversant l'Atlantique.

☞ Reclamations promptement reglées.

H. L. ROUTH,
AGENT.

18 octobre—34 um

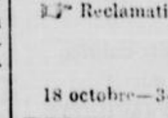

AVIS AUX CONSIGNATAIRES—Le SS. *BELGIAN* est entré à la Douane. Les consignataires sont requis de produire leurs entrées sans délai.

H. & A. ALLAN,
Agents.

34 ti

AVIS AUX ARMATEURS.—Le navire *FORGANHALL*, Capt McNeil, pour Glasgow, est maintenant prêt à recevoir sa cargaison, et sera bientôt expédié. S'adresser à

H. & A. ALLAN,
Agents.

34 ti

Nouveautés ex "Hibernian."

Louis XVII—Sa vie, son agonie, sa mort, captivité de la Famille Royale au Temple, par M. A. de Beauchesne, 4me édition, avec gravures, 2 magnifiques vols. in-8o brochés $4.40

Histoire de Sainte-Monique, par M. l'Abbé Bougaud, 2ème édit., 1 vol in-8o, broché avec portrait 2 00

Histoire de la Nouvelle France, par Marc Lescarbot, enrichie de cartes, 3 vols. in 8o brochés 9.75

L'Oraison Dominicale, sermons prêchés aux Tuileries en 1866, par M. l'Abbé G. Deguerry, 1 vol. in 8o bro 10.00

Jeanne D'Arc—Sa vocation, sa mission, sa mort, par A. Labutte, 1 vol. grand in-8o broché 0.15

La Guerre Générale devant l'opinion par le Mis de La Rochejaquelein, 1 vol. gr. in-8o broché 0.30

A Propos de la Guerre, par M. Louis Veuillot, 1 vol. grand in-8o, bro 0.25

La Guerre—Statistique des armées de terre et de mer de la France, la Prusse, l'Italie, la Russie, &c, &c, 1 vol. grand in-8o. bro. 0.50

Jacquenin le Franc-Maçon, par Jean de Septchênes, 1 vol. in-12, bro 0.50

Les Après-Midis du Bois-Thibault, récits et voyages, par M. l'Abbé V. Postel, 1 vol. in-12, bro 0.50

Souvenirs d'un Zouave—Campagne d'Italie, Solferino, Magenta, par Louis Noir, 3 v. in-12, bro 0.75

Bill-Biddon, le trappeur du Kansas, par C. de Cendrey, 1 vol. in-12, bro 0.30

La Guerre, par Erknann-Chatrian, 1 vol. in-12, bro 0.75

A travers la science, album d'enseignement universel, par M. Martin-Doisy, 1 v. in-12, broché 0.50

L'Art d'accommoder les Restes, dédié aux petites fortunes par un gastronome émérite, 1 vol. in-12, cartonné 0 38

Les Extrêmes, légende, par J. T. de Saint-Germain, 1 vol in-18, broché 0.25

En vente à la Librairie de

J. B. ROLLAND & FILS,
Rue St. Vincent, Nos. 12 et 14.

15 oct.—31 r

SI VOUS VOULEZ ÉPARGNER VOTRE ARGENT

Achetez un des REFRIGERANTS de MEILLEUR ET CIE., faits de bois sec, sain, fortement lié, avec ventilation combinée convenable, carbone agissant comme désinfectant, produisant une atmosphère froid, sec et pur, sans humidité, sans condensation de moiteur et sans odeur de sciure, etc. Telles sont les qualités que possèdent les Refrigérants que nous offrons au public à un prix qui ne nous donne qu'un léger bénéfice. GRANDEUR, 5 pieds.

MEILLEUR ET Cie.,
Manufacturiers

Dépôt de P. Élès, 526, Rue Craig, Près de la Place d'Armes.

12 juin. 235

VENTE PAR ENCAN.

PAR JOHN J. ARNTON.

Ce Matin.

Grande Vente de Sel de Liverpool.

VENDREDI, le 19 Octobre, seront vendus sans réserve, aux Salles du soussigné:

3500 Sacs de Gros Sel de Liverpool.
1500 do Fin do do

Importés cette année et de dix au Ton.

Vente à DIX heures.

JOHN J. ARNTON,
Encanteur.

24

AVIS de BONUS

1866.

Les Propositions faites avant le 30 Novembre donnent droit à un Bonus supplémentaire sur les derniers entrés.

Les livres de la Compagnie seront fermés pour l'année vers le 30 Novembre prochain, et les Directeurs saisissent cette occasion pour rappeler à ceux qui se proposent de se faire assurer qu'il est nécessaire que leurs propositions soient soumises au Bureau, à cette date ou auparavant, afin de leur donner droit aux profits de l'année tourante.

Compagnie d'Assurance

NORTH BRITISH & MERCANTILE

DE

LONDRES ET EDIMBURG.

ETABLIE EN 1806.

Incorporée par Charte Royale et Acte Spécial du Parlement.

CAPITAL £2 000,000 STG.

BUREAU de la BRANCHE PRINCIPALE

MONTREAL.

BUREAUX TEMPORAIRES,

No. 31, Rue St. François-Xavier.

BUREAUX EN CONSTRUCTION,

COIN DES RUES ST. FRANCOIS-XAVIER ET HOPITAL.

DIRECTEURS GERANTS:

D. Lorn Macdougall, Ecr. | Thos. Davidson, Ecr.

DIRECTEURS ORDINAIRES:

Hon. Louis Renaud, M. L. C.
Hon. John Rose, M. P. P.
Hon. Thomas Ryan, M. L. C.
James Law, Ecr, Marchant.
C. J Brydges, Ecr., Directeur-Gérant du Chemin de Fer le Grand Tronc.

Secrétaire—H. J. JOHNSTON.

Officier Médical—WM. SUTHERLAND, M. D.

Inspecteur—WM. CRAIG.

AGENTS GENERAUX POUR LE CANADA

Macdougall & Davidson.

SOUS-AGENT,

P. R. Fauteux.

17 octobre. 33—ss k

VINGT ANNEES

DE

MISSIONS,

DANS LE

Nord-Ouest de l'Amerique,

Par Mgr. TACHE, Evêque de Saint-Boniface.

PRIX - - - - - - 2 Chelins.

En vente chez tous les Libraires et chez l'Editeur

Eus. Senécal.

15 octobre—31 si

ENSEIGNE DU MARTEAU

FERRONNERIES,

POELES DE CUISINE.

Poêles du Cuisine pour Bois, Poêles de Cuisine pour Charbon, Poêles Doubles, Poeles de Philadelphie, Couchettes en Fer,

"Farmers Boilers"

Avec un Assortiment Général de Ferronneries, Bêches, Pelles, Fourches, Grattes, Râteaux, etc.

VIEUX POELES ÉCHANGÉS.

G. Lepage,
210, Rue St. Paul,
Au coin de la Place Jacques-Cartier

5 mai—199 k sm B

AGENCE

POUR DES

RECLAMATIONS aux ETATS-UNIS

(PERMANEMMENT ETABLIE.)

Des Pensions, Primes, arrérages de Paie Parts de Prise procurées aux SOLDATS et MATELOTS CANADIENS qui ont servi dans l'Armée et la Marine des Etats-Unis.

Qui ont droit à des pensions?

1o. Le soldat ou le marin qui ne peut travailler.

2o. Les veuves.

3o. Les orphelins au-dessous de seize ans.

4o. La mère, si elle dépendait du travail soldat tué pour sa subsistance.

5o. Les sœurs d'orphelins, si elles dépendaient du travail de leur frère tué pour leur subsistance.

Les primes, arrérages de paie, parts de prise des soldats tués collectés.

On ne chargera de frais que lorsqu'on réussira.

Ceux qui désirent avoir des informations de leurs amis qui sont dans l'armée ou la marine des Etats-Unis peuvent s'en procurer en payant seulement les frais de postes. On répondra aux lettres par le retour de la malle.

Toutes les affaires transigées avec promptitude et fidélité. Ceux qui ont soutenu la rébellion du Sud ne devront pas faire application.

EDWARD C. WARD,
No. 19, American House,
Rue St. Henri, Montréal, C

26 octobre—21 BC

VENTE PAR ENCAN.

PAR L. DEVANY.

Vente spéciale de Meubles neufs et de seconde main.

Le Soussigné vendra à son Magasin, 139, Grande Rue St. Jacques, SAMEDI MATIN, le 20 Octobre, un Assortiment considérable de MEUBLES ELEGANTS qu'il vient de recevoir par le Grand-Tronc, avec des instructions positives de les vendre sans réserve. Ce sont des

Garnitures pour Salon,
Meubles pour Salle à Diner,
Meubles pour Chambre à Coucher,
En Noyer noir et en Chêne.

—AUSSI—

Couchettes, Sofas, Lits de repos, Tables à Diner, Tables de Centre, Chaises, Bureaux, Sideboards, Garde-Robes et un assortiment général d'Effets de Ménage, avec des Poêles pour Cuisine, Salon et Salle, etc., etc.

Vente à DIX heures.

L. DEVANY,
Encanteur.

33

Ecole de Médecine et de Chirurgie

DE MONTREAL.

FACULTE DE MEDECINE

DE

"L'University Victoria College"

A

MONTREAL.

Les COURS DE LECTURES commenceront à cette Institution le CINQ NOVEMBRE 1866, et finiront le TRENTE AVRIL 1867.

Par ordre,

HECTOR PELTIER, M. D,
Sec-Trés. E. M. C. M.

12 octobre 1866—29 c

AVIS.

Une ASSEMBLÉE des Souscripteurs d'actions dans le fonds social de la COMPAGNIE CANADIENNE DE CAOUTCHOUC DE MONTREAL aura lieu aux Bureaux de D. GIROUARD, Ecr. Avocat, le VINGT Octobre courant, à TROIS heures P. M., pour l'Election de nouveaux Directeurs et Officiers, l'Etablissement d'une Manufacture et l'adoption de certains Règlements.

J. BARSALOU, Président.
WM. MOODIE, Vice-Président.

JOHN PRATT,
JAMES BENNING, Directeurs.
ADOLPHE ROY,

10 octobre dx 27

Acte concernant la Faillite, 1864

Dans l'affaire de

ANDREW MASON, Arrimeur et Entrepreneur, de Montréal, Canada Est, FAILLI.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens ci-après mentionnés du failli susdit, seront offerts en vente au Bureau de JOHN J. ARNTON, Encanteur, de la cité de Montréal, LUNDI, le VINGT-SIXIEME jour de NOVEMBRE 1866, à ONZE heures A. M., savoir:

Un TERRAIN situé dans la cité de Montréal, dans le Quartier de la Reine, formant partie d'une pièce de terre, connu sous le nom de *Ferme St. Gabriel*, et désigné comme No. 571, sur le plan de division de la dite ferme, fait par J. Ostell, Ecuier, Arpenteur assermenté, le 1er jour d'Octobre 1853.

Le dit lot de terre dépendant du fief et seigneurie de Montréal, en franc aleu roturier, est borné en front par la rue de le Ferme, en arrière par les Nos. 577 et 578, adjugés à Michael McHugh; d'un côté par Andrew Biron et de l'autre côte par Alexander Henry, et de la contenance de quarante pieds de front sur cent-vingt pieds de profondeur, le tout plus ou moins, sans aucune garantie de mesure précise, avec une maison en brique à deux étages et autres indépendances.

JOHN WHYTE,
Syndic.

Montréal, 20 septembre 1866—12 l c

AVIS!

JAMES MORISON & Cie

ETANT sur le point de bâtir de nouveaux magasins, à raison de l'état un peu arriéré de leur magasin actuel qui n'est pas assez grand pour recevoir les chalands, ont résolu d'ouvrir une SUCCURSALE dans la partie Est de la cité et dans ce but ont loué, jusqu'au 1er Mai prochain, le magasin ci-devant occupé par MM BENJAMIN & CIE, No. 284, Rue Notre-Dame, qu'ils OUVRIRONT LUNDI prochain, avec un assortiment complet de toute espèce de

MARCHANDISES

DE

Fond et de Fantaisie.

Comme nous avons l'intention, en entrant dans nos nouveaux magasins de la partie Ouest, d'ouvrir avec un

STOCK COMPLETEMENT NEUF,

nous commencerons LUNDI prochain à vendre nos Marchandises à des prix tels qu'ils engageront, nous en avons l'espoir, nos nombreuses pratiques à acheter libéralement.

La vente se continuera tous les jours à la succursale de la partie Est, No. 284, ainsi qu'à notre ancien magasin, No. 450, Rue Notre-Dame.

James Morison & Cie.

18 octobre. 34

Acte concernant la Faillite, 1864

Province du Canada, District de Montréal

Dans l'affaire de

PHILIP LYNCH, de Valleyfield, FAILLI.

AVIS est par les présentes donné que JEUDI, le VINGTIEME jour de DECEMBRE prochain, à DIX heures du matin, ou aussitôt que conseil pourra être entendu (ou au Juge de la dite Cour suivant le cas), le soussigné fera application à la dite Cour pour obtenir une décharge sous l'acte susdit.

PHILIP LYNCH.

Montréal, 18 octobre 1866.—25 C dm p

Acte concernant la Faillite, 1864

Province du Canada, District de Montréal.

Dans la Cour Superieure.

Dans l'affaire de

JAMES DOUGALL, de Windsor, H.-C., FAILLI.

LUNDI, le DIX-SEPTIEME jour de DECEMBRE prochain, le soussigné s'adressera à la dite Cour pour sa décharge, d'après l'acte susdit.

JAMES DOUGALL,

Par ses Procureurs *ad litem*,

A. & W. ROBERTSON.

Montréal, 9 octobre 1866—28 s

1866.

NOUVELLES CRINOLINES

DE

J. W. BRADDLEY.

CRINOLINE ELLIPTIQUE

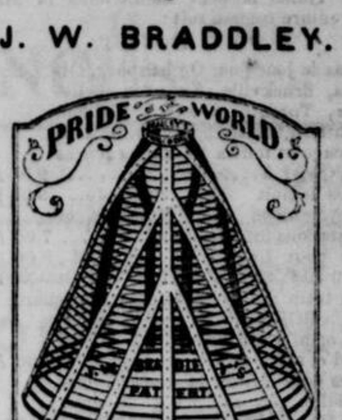

OU A DOUBLE CERCLE.

Ces crinolines ne plient ou ne se brisent pas comme les cercles simples, mais conservent leur forme gracieuse et parfaite, où trois ou quatr crinolines ordinaires auraient été mises de côté comme inutiles. Chaque crinoline est composée de deux cercles en acier bien faits, fortement liés ensemble, de sorte qu'ils forment la crinoline la plus forte, la plus flexible et la plus légère. De fait, pour la promenade ou la maison, l'église, le théâtre, les chars, carosses, assemblées nombreuses, &c, &c, &c, elles sont supérieures à toutes les autres, et réunissent le confort, la durée et l'économie, à cette élégance de forme qui fait de la

CRINOLINE ELLIPTIQUE

OU A DOUBLE CERCLE

La favorite du monde élegant.

Pour jeunes Dames, Demoiselles et Enfants elles sont très-supérieures à toutes les autres.

Demandez la

CRINOLINE ELLIPTIQUE OU A DOUBLE CERCLE

manufacturée exclusivement par

WESTS, BRADLEY & CARY,

les seuls propriétaires de la patente,

97, *Chambers, et* 79 *et* 81, *Rue Reade*,
NEW-YORK.

☞ A vendre dans tous les magasins de première classe aux Etats-Unis, Havane, Cuba, Mexique, Amérique du Sud, Indes Occidentales et autres pays.

MODES DU PRINTEMPS.

CRINOLINES

Elliptiques et à double cercle

LE NEW EMPRESS

Et toutes autres formes de toutes les grandeurs

A VENDRE PAR

Henry Morgan & Cie.

CRINOLINE ELLEPTIQUE

DE

J. W. BRADLEY

Nouvelles Modes du Printemps

L'EMPRESS TRAIL,
L'ORGUEIL DE L'UNIVERS,

Et autres formes de toutes grandeurs et de numéros différents.

A VENDRE PAR

H. & H. Merrill.

AVIS AU MONDE ELEGANT.

NOUVEAUTÉ DE LA SAISO

L'Imperial Trail

Et autres crinolines elliptiques de toutes grandeurs fabriquées par

J. W. Bradley.

A VENDRE CHEZ

Murphy, Freres.

CRINOLINE ELLIPTIQUE

A Double Cercle

DE

J. W. BRADLEY.

Crinoline la plus populaire, la plus élégante, la plus à la mode et la plus économique

A VENDRE CHEZ

G. A. Gagnon & Cie.

ELLES FONT FUREUR

LES

CRINOLINES A DOUBLE CERCLE

DE

J. W. BRADLEY.

Elles sont de beaucoup supérieures aux autres en beauté, grâce, confort, élégance et durée.

A VENDRE CHEZ

Madame Gunn.

CRINOLINES ELLIPTIQUES

DE

BRADLEY

Sont la plus grande amélioration dans les Crinolines pour Dames que nous ayions vue.

Elles sont tout-à-fait élégantes et confortables.

A VENDRE PAR

Joseph Beaudry & Cie.

ACHETEZ LA MEILLEURE

La Crinoline à dernière façon,

CELLE A DOUBLE CERCLE,

Fabriquée par

J. W. BRADLEY

A VENDRE PAR

Dufresne, Gray & Cie.

17 juillet—258 sm

CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC.

1866. — *Arrangements d'Été.* — 1866.

Les Trains laissent maintenant la station Bonaventure comme suit :

POUR L'OUEST.

Express de jour pour Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et toutes les autres places de l'Ouest, à .... 9.05 A.M.
Express de nuit do do do.. 9.00 P.M.
Train omnibus pour Kingston et les stations intermédiaires, à...... 7.00 A.M.
Trains pour Lachine, à 7.00 A.M., 9.00 A.M. 12.00 midi, *3.00 P.M., 5.00 P.M. et 6.30 P.M.
* Le train de 3.00 P.M. va à Plattsbur

POUR LE SUD ET L'EST.

Train omnibus pour Québec, Island Pond et stations intermédiaires.. 7.00 A.M.
Express pour Boston et places intermédiaires, en rapport à St. Jean avec le chemin de fer central de Vermont................ 8.30 A.M.
Express pour Island Pond et les stations intermédiaires............ 2.00 P.M.
Express par voie ferrée pour New-York, Boston et toutes les places intermédiaires, en rapport à St. Jean avec le chemin de fer central de Vermont à Burlington avec le chemin de fer Rutland et Burlington, et à Rouse's Point avec les stations du lac Champlain pour le lac George, Saratoga, New-York, &c, à........ 3.30 P.M.
Express de nuit pour Trois-Rivières, Québec, Rivière-du-Loup et Portland, à........................ 10.10 P.M.

☞ Chars-dortoir dans chaque convoi de nuit. Bagage marqué (*checked*).

Pour plus de détails et le temps de l'arrivée et du départ de tous les trains aux différentes stations, s'adresser au guichet, Station Bonaventure.

C. J. BRYDGES,
Directeur-Gérant.

15 oct. 1866—31

Lalonde & Demers,
MARCHANDS-TAILLEURS,
No. 209,
RUE McGILL.

Les soussignés ont constamment en magasin Draps, Tweeds, Hardes Faites et toutes autres Marchandises d'Etapes, &c.

M. AMÉDÉ LARUE est attaché à cet établissement comme Coupeur.

2 oct—20 tmk

Argent à Prêter.

La Compagnie TRUST AND LOAN du Haut-Canada a des FONDS A PLACER sur des propriétés de ville et de ferme de première classe, pour garanties. Elle est aussi disposée à acheter de bonnes hypothèques.

Le taux de l'intérêt sur les emprunts est de 8 par cent.

Les emprunts sont ordinairement pour 5 ou 7 ans, mais si les emprunteurs le désirent, ils peuvent payer par versements annuels ou semestriels.

Un dépôt de $10 est requis par chaque demande.

Pour plus de détails s'adresser au bureau de la Compagnie, bâtisses de la banque Commerciale, No. 107, Grande Rue St. Jacques.

27—umk

COMPAGNIE DE NAVIGATION de BEAUHARNOIS, CHATEAUGUAY et HUNTINGDON (Limitée.)

Le vapeur *SALABERRY*, qui a été complètement réparé à neuf dans le cours de l'hiver dernier, reprendra, à l'ouverture de la navigation, ses voyages réguliers, partant de Montréal tous les Mardis et Vendredis, à 2 heures p. m., et de Lachine à l'arrivée du convoi de 5 heures p. m., arrêtant à Beauharnois, St Timothé, Valleyfield, Côteau Landing, Port Lewis, St. Anicet, Lancaster, Summerstown, Cornwall, St. Régis et Dundee

Au voyage de retour, il partira de cette dernière place tous les Lundis et Jeudis, à 4 heures a. m., arrêtant aux endroits ci-dessus mentionnés en descendant, ainsi qu'au Côteau du Lac et aux Cèdres, et arrivant de bonne heure à Montréal dans l'après-midi des mêmes jours.

Ce vapeur sera commandé par son ancien Capitaine, M. C. B. DEWITT, marin de grande expérience, dont la parfaite reconnaissance du trafic de cette route, et la manière si pleine d'urbanité et de politesse pour les voyageurs confiés à ses soins, lui ont gagné l'estime générale, et sont une ample garantie que rien ne sera négligé pour assurer le confort et la sécurité des voyageurs que patronisera le bateau commandé par le Capt. Dewitt.

OWEN LYNCH, Gérant.
Bureau : 55, Rue des Commissaires, Montréal.

19 mai—210 E x

LA SEULE LIGNE D'EXPRESS AMÉRICAINE QUOTIDIENNE de MONTREAL

Pour Ogdensburg, Prescott, Brockville, Kingston, Oswego, Rochester, Toronto, Niagara et Lewiston.

Nouveaux steamers avec cabines en haut : *EMPRESS*, Capt. L. C. Couvrette, B. C., et *LORD ELGIN*, Capt. J. H. DeWitt.

Un des steamers susdits laissera le Canal au Bassin, tous les matins, excepté les dimanches, à 7 heures, et Lachine à l'arrivée du convoi de 9 heures, partant de la station Bonaventure pour OGDENSBURGH et PRESCOTT, arrêtant au Côteau Landing, Cornwall et aux ports intermédiaires pour venir en connexion avec les magnifiques steames de Lac *Ontario*, *Bay State* et *Cataract*, qui sont en rapport avec toutes les lignes de chemin de fer sur le côté nord et sud du Lac Erié pour tous les points sud et ouest, et par un bâteau allant en droite ligne de Buffalo à Cleveland, Détroit, Milwaukee, Chicago et aux ports intermédiaires.

Pour les billets de passage, on peut s'en procurer de H. ST. DIZIER, 93, (nouveau numéro), Grande Rue St. Jacques, ou aux Hôtels ; C. C. McFALL, agent pour billets, Quai du Canal, ou à

OWEN LYNCH, Agent,
19 mai—210 x k E 55 et 56, Rue Commune.

A VENDRE

Cette BELLE PROPRIÉTÉ, sur le chemin de la Côte des Neiges, dans les limites de la cité, connue comme "Amelia Lodge" et appartenant à la succession de feu J. W. MONK. Cette propriété contient 15 arpents en superficie ; elle a plus de 600 pieds de front, avec résidences et dépendances, jardin et verger. Ceux qui se proposent d'acheter pourront visiter les lieux en aucun temps.

Titres incontestables et conditions extrêmement faciles.

Pour les conditions et les détails, s'adresser à MM. JOHN LEEMING & CIE, ou à l'exécuteur soussigné.

S. C. MONK.

3 août—278

Dr. C. F. F. TRESTLER
DENTISTE CANADIEN-FRANÇAIS,
No. 122, — *RUE CRAIG* — *No.* 122
(Vis-à-vis la Rue Côté.)

1e roût. 7—38

Pourquoi mettre vos habits en haillons à force de les frotter sur des planches pour les blanchir, lorsqu'ils peuvent être lavés
PLUS FACILEMENT ET PLUS VITE
En se servant de la
GLYCERINE
ET DE LA
POUDRE DE SAVON
DE
HARPER TWELVETREES ?

☞ La femme d'un ministre a dit : "On épargne au moins la moité de SAVON, les deux tiers de TEMPS et les trois quarts de TRAVAIL."

A vendre dans tous les magasins en général.

Walter Marriage.
Agent pour le Canada,
16 avril—183 Montréal.

A VENDRE A BELŒIL.

LA MAGNIFIQUE PROPRIÉTÉ
Située au Village de Belœil
A proximité des chars et vapeurs
OCCUPÉE CI-DEVANT
COMME RÉSIDENCE ET PLACE D'AFFAIRES
DE
FEU P. MALOT, ECUIER,

Bâtie d'une grande maison de briques munie de tuyaux pour l'eau et entourée de belles plantations, deux vastes hangars pour le grain (dont l'un en pierre), un autre hangar pour le bois et les voitures, un autre bâtiment très-vaste contenant écuries et étables, deux cours, un jardin spacieux planté d'arbres fruitiers et un bon quai sur la rivière ; en un mot, l'une des places de commerce des plus avantageuses et des plus agréablement situées de toute la rivière Chambly.

Cette propriété, avec toutes les bâtisses et améliorations, a coûté au-delà de $8,500 à celui qui l'occupait aujourd'hui le soussigné l'offre en vente pour moins que la moitié du prix qu'elle a coûtée, et avec des termes extrêmement faciles.

—o—

☞ AUSSI A VENDRE ☜
A TRES-BONNE COMPOSITION
PLUSIEURS
BONNES TERRES
DANS
Belœil et St. Jean-Baptiste.

S'adressser à
J. B. BROUSSEAU,
Avocat,
No. 53, Petite Rue St. Jacques
Ou au
Dr. J. B. BROUSSEAU,
Station de Belœil.

31 octobre—45

ETABLISSEMENT
Hydrothérapique de Montréal.

Hydrothérapie rationnelle. Traitement spécial des Maladies Chroniques, Nerveuses, Rhumatismales, de la Peau, des Voies Digestives, Genito-Urinaires,

296, Rue Dorchester.

G. S DE BONALD, M. D C. M., Membre de la Société Impériale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de France, &c, &c, &c.

22 février—138 a k

Compagnie du Richelieu. — LIGNE de la MALLE ROYALE entre MONTREAL et QUEBEC, et Ligne Régulière entre Montréal et les Ports des Trois-Rivières, Sorel, Berthier, Chambly, Terrebonne, L'Assomption, Yamaska et autres ports intermédiaires.

A partir de Lundi, 1er octobre et jusqu'à avis contraire, les Vapeurs de la Compagnie du Richelieu laisseront leurs Quais respectifs comme suit, savoir :

Le Vapeur QUEBEC, Capt. J. B. Labelle, partira du Quai Richelieu, vis-à-vis la Place Jacques-Cartier, pour Québec, tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS soirs à 6 heures précises, arrêtant, en allant et revenant, aux Ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiscan. Les personnes désirant s'embarquer à bord des Vapeurs Océaniques, à Québec, seront certaines de se rendre à temps en prenant leur passage à bord de ce Vapeur, vu qu'un Tender devra les transporter aux Steamers Océaniques, et cela sans charge extra.

Le Vapeur MONTRÉAL, Capt. R. Nelson, partira tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS soir à 6 heures précises, pour Québec, arrêtant, en allant et revenant, aux ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiscan.

Le Vapeur COLUMBIA, Capt. Jos. Duval partira du quai Jacques Cartier pour Trois-Rivières, tous les MARDIS et VENDREDIS, à deux (2) heures P. M arrêtant en allant et revenant à Sorel, Maskinongé, Rivière du Loup, Yamachiche, Port St. François ; et partira de Trois-Rivières pour Montreal tous les DIMANCHES et MERCREDIS, à une heure, P. M., arrêtant à Lanoraie. A son voyage de VENDREDI de Montréal il se rendra jusqu'à Champlain.

Le Vapeur MOUCHE A FEU, Capt. Evariste Laforce, voyagera sur les rivières St. François et Yamaska, en connexion avec le Vapeur COLUMBIA, à Sorel.

Le Vapeur VICTORIA, Capt. Charles Davelny, partira du quai Jacques-Cartier pour Sorel, tous les MARDIS et VENDREDIS à deux heures, P. M., arrêtant en allant et revenant à Repentigny, Lavaltrie, St. Sulpice, Lanoraie et Berthier ; et partira de Sorel tous les DIMANCHES et MERCREDIS, à quatre heures, P. M.

Le Vapeur CHAMBLY, Capt. F. Lamoureux, partira du quai Jacques-Cartier pour Chambly, tous les MARDIS et VENDREDIS, à deux heures, P. M., arrêtant en allant et revenant, à Verchères, Contrecœur, Sorel, St. Ours, St. Denis, St. Antoine St. Charles, St. Marc, Belœil, St. Hilaire, et St. Mathias, et partira de Chambly, tous les SAMEDIS, à midi, et les MERCREDIS à onze heures, pour Montréal.

Le Vapeur TERREBONNE Capt. L. H. Roy, partira du Quai Jacques-Cartier pour Terrebonne tous les LUNDIS, MARDIS, VENDREDIS et SAMEDIS à 3 heures P. M, arrêtant en allant et revenant à Boucherville, Varennes, Bout-L'Isle et partira de Terrebonne tous les LUNDIS à 7 heures A. M, MARDIS à 5 heures A M., JEUDIS à 8 heures A. M., et SAMEDIS à 6 heures A. M.

Le Vapeur L'ETOILE, Capt. P. E. Malhiot, partira du Quai Jacques-Cartier pour L'Assomption tous les LUNDIS, MARDIS, VENDREDIS et SAMEDIS, à 2 hs. p. m., arrêtant, en allant et revenant, à St. Paul L'Ermite, et partira de L'Assomption tous les LUNDIS à 7 heures A. M., MARDIS à 5 heures A. M., JEUDIS à 8 heures A. M., et SAMEDIS à 6 heures A. M.

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un Connaissement spécifiant la valeur, ne soit signé à cet effet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de La Compagnie du Richelieu, No. 203 Rue des Commissaires.

J. B. LAMERE,
Agent-général.

Bureau de la Compagnie du Richelieu, Montréal, 24 sept. 1866. 258

A VENDRE

500 caisses de Cognac de Geo. Sayer & Cie vieux de 2 ans
400 do do do vieux de 4 ans
100 do do do vieux de 6 ans
50 do do do vieux de 10 ans
70 do Ch. Coran & Cie
20 tonnes Geo. Sayer & Cie, 1865
15 qrt-caques do do
10 do do 1864
40 octaves do do
Qrt-caques et octaves de 1863, 1862, 1861, 1860, 1858, 1856 et 1848
Sherry Amontillado, 1847—Bedell, Prior & Cie
do do 1854— do do
Sherry Doré de Duff, Gordon & Cie, en octaves
Sherry Pale do do en qrt-caq. et octaves
Eau-de-Vie Harp Amontillado, en caisses
Cachet Rouge do do
Blanc do do
Port, supérieur, 1847—Bedell, Prior & Cie.
&c, &c, &c.

Jules Fournier,
420, RUE ST. PAUL,
Importateur Général.

10 juillet—252

CHAPLEAU & RAINVILLE
AVOCATS,
No. 66, Rue St. Gabriel.

J. A. CHAPLEAU. | H. F. RAINVILLE.

M. Chapleau suivra le District de Terrebonne et les Circuits de Vaudreuil et Soulanges.

M. Rainville continuera à suivre le Circuit de Rouville.

23 août. 290—dmp

RÉPARATIONS DE MEUBLES.

Encouragé par le libéral patronage du public, le soussigné, en offrant ses sincères remerciments à ses amis et aux nombreuses personnes qui l'ont favorisé de différents travaux, prend la liberté de leur annoncer qu'il continu à recevoir comme par le passé, toutes les commandes que l'on voudra bien lui donner au No. 522½, rue Craig, en face de la rue St. Charles Barromée.

M. Lavigne a fait son apprentissage au grand établissement de M. HILTON.

Il prêtera toujours la plus sévère attention à la RÉPARATION DE MEUBLES, etc., à sa boutique et à domicile.

Les ordres qu'on voudra bien lui donner seront fidèlement exécutés.

C'est le seul établissement de ce genre à Montréal.

AZARIE LAVIGNE,
No. 522½, Rue Craig.

20 sept.—10m

SEULE
LIGNE DIRECTE

Pour la France.

NOUVELLE LIGNE DE STEAMERS DE PREMIÈRE CLASSE DE LA
Compagnie Générale Transatlantique
ENTRE
NEW-YORK et le HAVRE
TOUCHANT A BREST.

Les magnifiques Steamers de cette ligne favorite pour le continent, partiront du pier No. 50, North River, comme suit :

Europa, ... Capt. Lemarié, Samedi, 20 oct.
St. Laurent... capt. Bocandé, Samedi, 3 nov.
Fereire....... capt. Duchesne, Samedi, 17 nov.

Les vapeurs de cette ligne ne prennent pas de passagers d'entrepont.

PRIX DU PASSAGE EN OR

Première cabine. $135 | Seconde cabine.. $80
Y compris le vin de table pour l'une et l'autre cabine.

La seconde Cabine de ces Steamers est égale à n'importe quelle première Cabine des vaisseaux qui laissent ce port

Les passagers qui ont l'intention de débarquer à Brest seront pourvus de coupons des chemins de fer moyennant $5 pour les premières et $3 pour les secondes.

Les bagages seront visités par la Douane à leur arrivée à Paris seulement.

Soins médicaux gratuits.

Pour plus de détails s'adresser à

GEO. MACKENZIE, Agent,
58, Broadway, New-York
T. W. GRIFFITH & CIE, Agents
Coin des rues St. François-Xavier et
300 St. Sacrement, Montréal.

Ecole Modèle choisie de Montréal,
NOS. 6, 8 ET 10, RUE ST. CONSTANT.

L'institution susdite sera réouverte pour la réception des élèves LUNDI, le troisième jour de Septembre prochain, à neuf heures du matin

Le cours d'instruction comprend une éducation soignée anglaise, française, commerciale et mathématique.

Pour les conditions et autres détails s'adresser à l'Ecole.

W. DORAN,
25 août—292 dm E k Principal.

MAGASIN DE CHAUSSURES,
EN GROS ET EN DETAIL,
133, COIN DES RUES GOSFORD & NOTRE-DAME,
Enseigne de la Botte Rouge.

Le soussigné annonce à ses pratiques qu'il vient de transporter à l'établissement ci-dessus son assortiment de ROBES DE BUFFLE, achetées de la Compagnie de la Baie d'Hudson, qu'il offre en vente à aussi bon marché que toute autre maison de cette ville.

Il tient toujours son assortiment ordinaire de BOTTES, BOTTINES, &c, &c.

9 Oct—26 dm k JOS. VALADE.

DISPENSAIRE DE MONTREAL
Nos. 1 et 3, Rue St. Lambert, et 252 et 255, Rue Notre-Dame.

MM WOLFRED D. E. NELSON ET CIE., et M. GIRALDI (successeurs de J. M. TURCOT et Cie.,) Chimistes et Droguistes, Rue Notre-Dame, remercient leurs nombreux amis et leurs pratiques pour l'encouragement libéral qu'il leur ont donné, et ils espèrent qu'ils continueront à leur accorder leur support Ils attirent l'attention sur le r assortiment de Parfumeries, Savons, Brosses à Cheveux, à Ongles et à Dents, le contenu de dix-sept caisses venant d'Eugène Rimmel, Parfumeur bien connu de Londres et Paris ; aussi sur leur fond de Drogues, Compositions Chimiques, etc., importées par l'*Achilles* et le *St. George*.

WOLFRED D. E. NELSON,
Licencié du Collége des Médecins et Chirurgiens.
J. GUSTAVE LAVIOLETTE,
SERAFINO GIRALDI.

Montréal, 3 oct. 1866. 21

DUHAMEL & DROLET,
AVOCATS,
Bureau : No. 28, Rue St. Vincent, Montréal.
JOSEPH DUHAMEL. | GUSTAVE A. DROLET.

M. Drolet suivra les cours de St. Jean.

22 sept. 12 sm k

MACHINES A LEVER
Pouvoir double et simple.

A vendre par
GEO. HAGAR & CIE.,
520 Rue St. Paul.
15 octobre si 31

A VENDRE.
En Magasin et Arrivant :

Caques Salpêtre
Quarts Sel d'Epsom
Tierçons Pierre bleue en bouton
Quarts Noir de Fumée
" Blanc d'Espagne
" Crystaux de Soude
Caques Bicarbonate de Soude
Caisses Huile de Ricin
Boites Savon Anglais
Quarts et caques Alum
Boites Plombagine
Caisses Porter de Guiness
Tonnes et quarts Vinaigre de Bordeaux
Vermicelle et Macoroni
½ et ¼ caisses Sardines
Caisses Cognac
Quarts et caisses Huile d'Olive
" Soufre en poudre
" Soufre en canon
Caisses rouges et vertes Genièvre de DeKuper
Poches Cafe Laguyra
Caques Couperose Verte
Boites Chandelles de Baleine Belmont
" Cannelles Cassia.

AMABLE PREVOST & CIE,
217, Rue des Commissaires.

Quarts Hareng du Labrador
" Morue Verte
" Huile pâle de Loup Marin et de Morue
" Huile de Charbon, meilleures marques
Tonnes Melasse Terréo et Moscouade
" Sucre et Sirop raffinés, au même prix de la raffinerie
" Esprit de Vin, Gorderham & Worts
Quarts Lard Mess.

AMABLE PREVOST & CIE,
217, Rue des Commissaires.

16 octobre—32

Quinze Cent Gallons
D'HUILE D'OLIVE SUPERIEURE,
En Tonnes et Qr.-Caques.

A vendre par J. GARDNER,
Droguiste,
18 octobre—84 ti g Rue Notre-Dame.

INSTRUCTIONS DOGMATIQUES
SUR LE
MARIAGE,
PAR LE
REVD. P. A. BRAUN, DE LA COMPAGNIE DE JESUS,
Publiées avec l'approbation de Mgr. de Tloa,
1 *vol. de* 200 *pages, in-8o broché.*
PRIX DU VOLUME, 50 CENTINS

Ces Instructions Dogmatiques sur le Mariage chrétien ont été prêchées dans l'église cathédrale de Notre-Dame de Québec pendant le Carême de cette année.

En vente chez
CHARLES PAYETTE,
4 octobre—22 250, RUE ST. PAUL.

MEUBLES.

Le soussigné attire respectueusement l'attention des personnes qui ont besoin de meubles sur son

ASSORTIMENT ETENDU,
auquel il fait des additions tous les jours, sortant de sa
PROPRE MANUFACTURE,

et des meilleures manufactures du Haut-Canada, qu'il offre en vente à des prix qui ne peuvent manquer de satisfaire les acheteurs ; tous les articles sont garantis tels que représentés. Le fonds comprend une grande variété de Meubles de Ménage, ameublements de salon complets de $70 et au-dessus, ameublements de chambre à coucher en grande variété, en acajou solide, noyer, frêne, &c, et le plus grand assortiment d'ameublements peints qui soient dans le pays. Matelas de crin et à ressorts, oreillers, miroirs, chaises d'enfants et berceaux, &c, &c.

On porte une attention toute particulière aux ordres qui sont donnés pour des meubles et les personnes qui voudront bien encourager cet établissement peuvent être certaines que leurs ordres seront promptement exécutés, sous ma surveillance.

Les Meubles sont envoyés à domicile gratuitement.

Venez et examinez mon fonds de meubles avant d'acheter ailleurs.

S. R. PARSONS,
Entrepots de Meubles 602 & 605 Rue Craig.
Vis-à-vis la Rue St. François-Xavier.
3 octobre.—umk 21

1000 POELES !

Nous venons de compléter nos modèles pour le célèbre Poêle à Charbon,

"NORTHERN LIGHT."

Outre le "Northern Light," nous avons un assortiment considérable de chaque sorte des bons POELES A BOIS ET A CHARBON, sortant de notre manufacture. Ceux qui achètent des Poêles doivent demander les

POELES DE W. RODDEN & CIE.,

vu qu'il est important d'acheter des Poêles faits ici

Nous avons les modèles de tous les Poêles que nous avons faits depuis vingt ans et nous sommes prêts à remplacer toute plaque qui se fendra ou aura quelqu'autre défectuosité, etc.

Les marchands de la campagne devraient venir examiner nos Poêles et nos Couchettes en Fer.

N. B.—On fait toute ouvrage concernant les travaux de poêle ou le plombage. Veuillez venir au plutôt.

Les meilleurs poêles sont ceux de 27, 30, 33 et 36 pouces. Ils sont faits sur un bon patron.

Allez chez
WM. RODDEN & CIE.

SALLE D'ÉCHANTILLON ET DE VENTT DE LA CITÉ —118 et 120 Grande Rue St. Jacques.
FONDERIE ET USINE — 165 et 179 Rue William.

6 oct.—25 mk

Argent à Prêter

Sur hypothèques, sur propriétés de ville ou de bonnes terres à la campagne, en sommes de six cents dollars et au-dessus, à huit par cent d'intérêt.

Privilèges de bailleur de fonds et autres premières hypothèques achetées.

S'adresser au Notaire soussigné,

T. DOUCET, N P.,
63. Rue St. François-Xavier.
Montréal, 3 août 1866—274

GARAND & FRECHETTE,
NOTAIRES,
Coin des Rues St. Paul et St. Gabriel,
(ENTRÉE PAR LA RUE ST. GABRIEL.)

M. GARAND. | ED. P. FRÉCHETTE
21 juillet.

A. McMAHON.
AVOCAT,
No. 10, Petite Rue St. Jacques,
MONTRÉAL.
6 août 275—tmk

ASSURANCE
NORTH BRITISH & MERCANTILE
contre le Feu et sur la Vie.
ETABLIE EN 1809.

Capital - - - - - - $12,000,000
Accum. des Fonds - 10,000,000
Revenu Annuel - - 2,500,000

Etablissement de la Branche Canadienne.

OFFICIERS.

DIRECTEURS-GERANTS:
D. Lorn MacDougall, Ecr., Ths. Davidson, Ecr.
DIRECTEURS ORDINAIRES :
Hon. L. Renaud, M C.L. Hon. John Rose, M.P P. Hon. T. Ryan, M.C.L. J Law Ecr., Marchand C J. Brydges, Ecr., Directeur-Gérant du Grand Tronc, dont tous sont Actionnaires.
SECRETAIRE-LOCAL — J. JOHNTSON
INSPECTEUR—WM. EWING.

Cette Compagnie offre toutes les garantie pour L'ASSURANCE CONTRE LE FEU ; elle a
20 Modes d'Assurance sur la Vie.

Le Bureau des Directeurs à Montréal, a plein pouvoir de **régler les pertes.**

On pourra se procurer des Formes de propositions et toutes autres informations en s'adressant au Bureau-Général, Numéros 2 4, et LA BOURSE.

MacDougall & Davidson,
Agents-Généraux pour le Canada
P. R. Fauteux,
SOUS-AGENT

Compagnie des Vapeurs Océaniques de Montréal.

1866 1866

LIGNE DE GLASGOW.

Le SS. "ST. PATRICK," de 1207 tonneaux, Capt. TROCKS, partira de QUEBEC pour se rendre directement à GLASGOW, SAMEDI, le 20 Octobre.

PRIX DU PASSAGE DE QUÉBEC :
Cabine, $60 ; 2e Classe, $40 ; Entrepont, $24

Les Passagers de seconde classe sont pourvus de Lits, Literie et accessoires.

Un Chirurgien d'expérience se trouve à bord

Pour le fret ou autre information s'adresser à

H. & A. ALLAN,
Agents.
27 Coin des Rues Youville et Commune

A Vendre,

Plusieurs excellents EMPLACEMENTS sur la Place Richmond et la Rue St. Antoine.

S'adresser à
D. R. STODART,
Agent et Courtier,
48, Grande rue St. Jacques.
7 fév j—126

GRAND CONCERT CATHOLIQUE
DE
BIENFAISANCE
DE
L'AMERIQUE DU NORD
DEVANT AVOIR LIEU
LE 24 OCTOBRE 1866,
A
Kenkakee, Illinois,
SOUS L'AUTORITÉ DU
GOUVERNEMENT ET DU CLERGÉ CATHOLIQUE.

Pour le Bénéfice de deux Eglises Catholiques, l'éducation d'enfants orphelins et l'érection d'Ecoles, en opposition aux écoles protestantes du Père Chiniquy.

LA MUSIQUE SERA SPLENDIDE

Après le Concert, la Compagnie fera un cadeau de $108,000 aux propriétaires de billets d'admission, présents ou non. Trois personnes seront choisies par le public alors présent, et procéderont à la distribution des cadeaux, de la manière qu'elles jugeront être la plus honnête, la plus juste et la plus équitable.

14,000 Cadeaux, évalués à $108,000, seront présentés, y inclus $15,000 en Greenbacks.

NOMBRE DE BILLETS ÉMANÉS, 108,000 ;
PRIX, $1 CHAQUE.

Un billet bon sur presque chaque cinq.

1	cadeau	en Greenbacks..........	$10,000
1	do	do	5,000
1	do	1 maison en briques	16,000
1	do	1 maison à 2 étages à Kankakee, Ill..............	6,200
1	do	1 maison à 2 étages, East Avenue, Kankakee, Ill...	4,000
1	do	1 maison et un lot, East Avenue, Kankakee, Ill...	3,500
1	do	1 maison, grange et lot, à Kankakee, Ill.....	3,450
6	do	6 Pianos..................	3,200
1	do	16 lots, 1 maison et étable, à Kankakee, Ill.........	2,700
1	do	1 lot, maison et magasin, dans Court Street, Kankakee, Ill................	2,600
1	do	1 lot, maison Court St., à Kankakee, Ill...........	2,000
1	do	1 do do do	1,900
1	do	10 lots à Blue Island, Ill..	2,000
1	do	7 do do do ..	1,400
2	do	2 tables de billard évaluées à $600 chaque..........	1,200
1	do	2 élégantes juments, buggy et harnais..........	875
1	do	2 lots avec maison dans Kankakee, Ill...........	1,800
1	do	4 lots, Kankakee, Ill......	950
1	do	2 mulets évalués à.......	500
1	do	3 lots dans Kankakee, Ill.	600
1	do	½ lot avec maison, Kankakee, Ill................	400
34	do	34 lots dans Kankakee Ill. $200 chaque............	6,800
1	do	1 jument blonde........	200
1	do	160 âcres de terre à Ste. Anne Ill	6,000
6	do	6 montres en or.........	400
1	do	1 buggy à ressorts......	100
1	do	1 harnais (simple)......	50
1	do	1 pistolet (revolver)......	25
2000	do	en livres utiles et de valeur	2,000
300	do	300 montres en argent.....	3,000
4	do	4 machines à coudre.....	400
50	do	en anneaux (jongs) en or.	275
2500	do	en services en argent, cuillers, fourchettes, huiliers, etc., etc	6,050
2000	do	en boucles d'oreilles, épinglettes, etc............	6,000
7089	do	en anneaux, épinglettes pour messieurs, crayons, etc....	6,425
		Total................	$108,000

Les Cadeaux seront tirés au sort par le comité de trois choisi comme susdit, qui, étant mis sous serment, agira sous la direction du Directeur, et selon le nombre de Billets vendus, et à sa direction Le tirage au sort se fera d'une manière juste, honnête et équitable. Toutes les personnes intéressées recevront une liste des Billets gagnant aussitôt après le tirage au sort. Les personnes ayant en leur possession des Billets heureux, devront nous les expédier immédiatement, accompagnés de direction pour l'envoi de l'argent et autres effets leur appartenant. Les titres des propriétés sont parfaits Il y a des Billets à vendre dans toutes les villes et places importantes des Etats-Unis et des Canadas. Bureau principal à Kankakee, Illinois, d'où les Billets seront expédiés aussitôt après la réception du prix, et une estampille de 3 cents pour affranchir.

Adressez à JOHN B. L. LEMOINE,
Boite 835. Bureau de Poste, Montréal.
Ou au Rév. Aug. Marchal, curé, ou au No. 1 Rue Ste Thérèse, Montréal.

☞ On a besoin d'un grand nombre d'AGENTS actifs et responsables. Une PRIME de CENT DOLLARS sera donnée à celui des Agents qui vendra le plus grand nombre de Billets.

Chaque Catholique devrait se faire un devoir de se constituer notre Agent spécial et former des Clubs, dans le sein, même, de sa famille.

ON DONNERA

5	Billets	à une même	adresse	....	$4.50
10	"	"	"	....	9.00
20	"	"	"	....	17.00
30	"	"	"	....	26.00
40	"	"	"	....	35.00
50	"	"	"	....	43.50
100	"	"	"	....	85.00

☞ Dans chaque cas, envoyez le nom de chaque souscripteur, et l'adresse de son Bureau de Poste, le comté et l'Etat, écrits très-distinctement, ainsi que le nombre de billets achetés, afin que l'on puisse l'enrégistrer dans le livre tenu à cet effet. $4,000 seront donnés pour la construction d'une Église à Kankakee, Illinois ; $1,000 pour une Église à Chicago ; et le reste des profits pour l'éducation d'orphelins du comté de Kankakee.

LEMOINE, LUSIGNAN & CIE.

HON. LOUIS FRANCHÈRE, Caissier,
JOHN B. L. LEMOINE, Directeur.
Boite 835, Bureau de Poste, Montréal.

RÉFÉRENCES :

J. M. Perry, ex-clerc du comté de Kankakee, Ill.
Hon. Louis Franchère, " "
Peter Mukanz, marchand, " "
Joseph Demesmay, " "
Rév. Aug. Marchal, " "
Prof. A. Lecours, " "
Dr. G. Letourneux, Bourbonnais, " "
Joseph E. Labrie, Manteno, " "
Letourneux & Benoit, Montréal, C.-E.
Hon. Chas. J. Laberge, St. Jean, "
Joseph Grenier, Montréal, "
Claude Petit, Watertown, New-York.
David Frachère, Chicago, Ill.
F. X. Beauregard, Montréal.

10 oct. 28

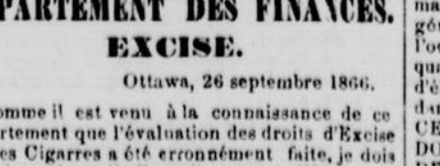

DEPARTEMENT DES FINANCES.
EXCISE.

Ottawa, 26 septembre 1866.

Comme il est venu à la connaissance de ce département que l'évaluation des droits d'Excise sur les Cigarres a été erronément faite, je dois vous instruire qu'à l'avenir vous prélèverez le droit sur le prix des Cigares vendus en gros à la manufacture, moins les Droits d'Excise, au lieu du coût de la fabrication. Pour les manufactures qui ne vendent pas en gros, il faut comparer leurs Cigares avec ceux des grandes manufactures et déterminer par là le prix en gros.

R. S. M. BOUCHETTE.

Au Percepteurs du Revenu de l'Intérieur.

1 oct. dai 19

VINGT-CINQ ANNEES D'EXPERIENCE

Sont arrivés d'Angleterre
LES CÉLÈBRES MÉDECINS
Dr. D. H. JONES
ET
PROFESSEUR E. A. PRICE, M. D.
No. 6 PETITE RUE ST. JACQUES.
(Coin de la Rue St. Gabriel.)

☞ La grande réputation de ces célèbres Messieurs est trop bien connue pour nécessiter de nombreux commentaires. ☜

Le public est informé que les messieurs susdits ont commencé à pratiquer, et ils conseillent à tous ceux qui souffrent de les visiter. On verra par leur annonce publiée dans le *Daily Telegraph* qu'ils sont des hommes d'une haute réputation que rien ne dément.

La grande expérience du Dr. D. H. Jones dans le nord de l'Angleterre, dont le climat est exactement le même que celui du Bas-Canada, doit de nécessité lui donner une bonne occasion d'ajouter quelque chose à sa réputation déjà bien connue.

C'est sa première visite en Canada ; ainsi que ceux qui souffrent, ne retardent pas. Son expérience ne date pas de six mois ; mais depuis vingt-cinq années il s'est livré à l'étude et à une pratique immense.

Il n'est peut être pas inutile de dire que de tous ceux qui souffrent, aucun n'avait eu avant aujourd'hui, à Montréal, l'occasion de subir le traitement efficace du Dr. D. H. Jones. Ce monsieur est reconnu par les journaux de Médecine et par la presse en général, comme un des premiers médecins anglais du jour. Des centaines de personnes ont été guéries par son traitement. Mais il serait trop long de donner le temoignage de chacun. Que l'on ne retarde pas.

RAPPELEZ-VOUS QUE C'EST MAINTENANT LE TEMPS !

LES DELAIS SONT DANGREUX !

LE RUDE HIVER APPROCHE AVEC RAPIDITÉ !

Préparez votre Constitution à lui faire face !

Il n'y a aucun médecin en Canada qui pratique le sytème du Dr. D. H. Jones.

Le Dr D. H. Jones demeurera à Montréal jusqu'à nouvel ordre, pour traiter ceux qui sont attaqués des

Maladies des Poumons
A n'importe quel degré
OU DE LA
CONSOMPTION, OU DE LA MALADIE DE LANGUEUR
OU DE LA

Maladie de la peau
Scrofule,
Rhumatisme,
Hydropisie
Scorbut,
Indigestion,
Etat nerveux,
Catharre,
Contraction de Muscles,
Paralysie,
Maladie des artères,
Asthme,
Faiblesse,
Santé brisée.

Meres !
PRENEZ GARDE A VOS FILLES.
Peres !
VEILLEZ A LA SANTE DE VOS FILS.

L'argent et la position sociale sont beaucoup,
MAIS
LA SANTE ! LA SANTE !
Est un bienfait qui l'emporte sur tous les autres.
Ne tardez pas, il pourrait être trop tard.

☞ Dr. D. H. Jones n'est pas de ceux qui admirent la manie d'annoncer qu'ont les charlatans, et il ne pense pas qu'il soit nécessaire d'encourir la dépense qui nécessiterait la publication de 3491 lettres Il ne veut pas faire l'injure de jéter à la publicité les noms de ceux qui ayant payé leurs médecins ne doivent pas aimer à se faire afficher dans les journaux.

Si après la consultation il est jugé sage de faire subir au patient le

TRAITEMENT ELECTRO-MÉDICAL

au moyen de l'Electro-Magnétisme, on aura l'avis du

PROF. E. A. PRICE, M. D
Fils et Étudiant de
J. PRICE, M. D, F. R. S, F. R. G. S., M. R. C. S, M.R.C.P., Angleterre.

Ceux qui n'ont pas entendu parler de ces célèbres messieurs, recevront, si on le demande, des références à quelques-unes des premières familles de Montréal.

(Du *Daily Telegraph.*)

Maladies des poumons.—On attire l'attention sur l'annonce du Dr. D. H. Jones, publiée dans une autre colonne. Le Docteur annonce son arrivée en cette cité d'Angleterre, la semaine dernière, muni de toutes les informations essentielles pour guérir une maladie de poumons, depuis ses premières phases, jusqu'aux symptômes que les hommes de la profession déclarent généralement "incurables". L'électricité sous la direction d'un confrère habile, Dr. E. A. Price, est pour beaucoup dans le système de traitement du Dr. Jones.

L'application de l'électricité, il est inutile de le faire remarquer, est devenue depuis quelques années, un des principaux moyens employée par la pratique médicale régulière, et toute modification de son usage pour le plus grand avantage du patient jusqu'à aujourd'hui découverte, ne peut manquer d'attirer l'attention. Avec de tels principes, plusieurs sans doute essaieront le traitement du Dr. Jones.

(De *La Minerve.*)

☞ Nous attirons l'attention sur l'annonce du Dr. H. Jones. C'est un des premiers médecins du jour. Le public souvent trompé par des charlatans, pourrait ne pas avoir foi en l'habileté du Dr. Jones, si sa réputation n'avait devancé son arrivée en ce pays. Le fait qu'il a pratiqué à la satisfaction de tous pendant vingt-cinq ans à Edimburg et dans d'autres grandes villes d'Ecosse et d'Angleterre, est une garantie suffisante de l'étendue de ses connaissances et de la confiance que l'on doit reposer en lui.

N.B —UN MOT AUX PAUVRES:

☞ CONSULTATIONS DONNÉES GRATIS
Les VENDREDIS,
TOUT LE JOUR.

Tous ceux qui souffrent verront qu'on leur offre une occasion qui se présente rarement. En conséquence, profitez de l'avantage qu'on vous offre, et rappelez-vous qu'il n'est jamais trop tard. Tant qu'il y a vie, il y a espoir Vous avez à consulter des hommes de grande expérience. Saisissez l'occasion La connaissance de l'état de votre santé ne conduit à aucun résultat désastreux.

LA DÉBILITÉ
dans les phases les plus dangereuses est
SOIGNEUSEMENT TRAITÉE.

Les centaines de personnes qui souffrent des maladies, de et gorge de poumons et de la débilité générale, apprendront avec plaisir qu'elles ont l'occasion de profiter du traitement d'un médecin qualifié qui, agit de concert avec un professeur d'électricité. Cette dernière pratique est bonne dans plusieurs cas, MAIS SANS L'ASSISTANCE D'UN MÉDECIN EXPERT, ON NE PEUT DONNER AUCUNE GARANTIE HONNÊTE DE LA DURÉE D'AUCUN AVANTAGE RÉSULTANT DE CETTE PRATIQUE.

MACHINES ELECTRO-MAGNÉTIQUES

pour le MAGNÉTISME, avec toutes les instructions pour s'en servir, au moyen desquels les patients ou un ami peuvent opérer eux-mêmes pour le Rhumatisme, la Névralgie, la contraction des Muscles, les Convulsions, etc., etc.

PRIX DE $10.

24 sept. 13

FERDINAND COBBEILLE,
AVOCAT,
No. 6, Petite Rue St. Jacques
Montréal, 28 nov. 1865—14 akD

BELLE TERRE A VENDRE.

Le Soussigné vendra à la porte de l'Eglise de la Paroisse de St. Martin, le DEUX NOVEMBRE prochain, après le service divin du matin :

Une TERRE situé au dit lieu de St. Martin, à 2 milles de l'Eglise, de la contenance de 3 arpents, 8 perches et 12 pieds de front sur 20 arpents de profondeur, avec une maison, une grange et autres bâtiments. Les bâtisses sont neuves.

Les conditions seront faciles. $2,000 seulement exigées comptant, et de long termes donnés pour la balance.

On peut entailler à peu près 300 érables sur cette terre, qui est en belle culture.

REGIS PREVOST,
Rue St. Laurent, coin de la
20 sept.—10 ss Rue Courville

M! MOISE SAUCIER,
Elève de Camille Stamaty,
(dont la méthode et les cours ont été adoptés et sont suivis au Conservatoire Impérial de Musique,)

de retour de Paris,—a l'honneur d'informer le public musical de Montréal qu'il se propose se fixer en cette ville, pour y donner des LEÇONS DE PIANO.

A l'aide de l'excellente méthode qu'il a suivie à Paris, M. Saucier croit pouvoir assurer à ceux qui voudront bien se confier à son enseignement, de rapides progrès et une exécution facile et brillante.

Pour les conditions, qui seront modérées, s'adresser à sa demeure, No. 41, Rue des Allemands, ou aux magasins de musique de A. J. BOUCHER, ou de LAURENT, LAFORCE et CIE, rue Notre-Dame.

28 sept. 17—tm k

M. ZACHARIAS & Cie
217 et 219,
Rue Notre-Dame,
COIN DE LA RUE ST. GABRIEL,
MONTREAL.

M. Zacharias & Cie
FABRICANTS ET IMPORTATEURS
DE
CIGARES DE TOUTE SORTE,
DE
Tabac de première qualité,
DES
PIPES
D'ÉCUME DE MER,
DE BRUYERE, &c,
EN UN MOT
DE TOUS LES ARTICLES
APPARTENANT
A CETTE BRANCHE DE COMMERCE,
AUX
PRIX LES PLUS BAS
217 et 219,
Rue Notre-Dame,
MONTREAL

16 juin. 233—ak

CORPORATION DE MONTREAL.
Cotisations, Taxes, &c., &c.

TOUTES PERSONNES qui doivent à la Cité pour COTISATIONS, TAXES, EAU, COMPTES D'EGOUTS, AMELIORATIONS DES RUES ou autres redevances municipales, sont priées par les présentes de passer immédiatement à l'Hôtel-de-Ville pour y SOLDER les comptes qu'elles peuvent respectivement devoir ; faute de quoi, le soussigné, en obéissance aux ordres très-stricts qu'il a reçus à cet égard, prendra de suite les mesures nécessaires pour en recouvrer le montant.

☞ Aux termes du Réglement No. 2, passé le 16 avril dernier, un INTÉRÊT au taux de SIX pour cent sera porté sur toutes COTISATIONS, TAXES, ou TAXES DE L'EAU qui resteront dues et non soldées le PREMIER jour de NOVEMBRE prochain.

(Par ordre,)

JAMES F. D. BLACK,
Trésorier de la Cité.

Bureau du Trésorier de la Cité, Hôtel-de-Ville, Montréal, 6 octobre 1866. } 25 ds

RESTAURANT DOLLEY'S.

M. H. T. PRIVETT (ci-devant de Hamilton, H. C.,) annonce qu'il a pris la direction de l'établissement susdit et que bientôt il le fermera pour y faire des réparations et le rouvrir SAMEDI, le 16 courant, approvisionné des meilleures viandes, servies dans les restaurants de première classe. Il sollicite le patronage du public.

6 octobre—24 um k

La Compagnie
D'ASSURANCE et de PLACEMENT
DES CITOYENS.

BUREAU :—BATISSES UNION.
MONTRÉAL.

3 janvier. 96—a

LA MINERVE!
Journal Politique et Commercial
IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
DUVERNAY, FRERES,
Rue St. Vincent, No. 16.

TROIS EDITIONS,
Quotidienne, Semi-Quotid. et Hebdomadaire.
CONDITIONS D'ABONNEMENT :
EDITION QUOTIDIENNE............ $6.00
" SEMI " $4.00
" HEBDOMADAIRE $2.00